GROUPE 5255

GROUPE D'ETUDE ET DE RECHERCHE SUR LES O.V.N.I.

☆ HAUTE-MARNE / MEUSE ☆



N°4

à vos blocs-notes...

Surveillance du ciel / Soirées d'observation

Suivre les directives du Réseau de surveillance O.V.N.I. "LUMIERES DANS LA NUIT". Nous acceptons la pluralité des moyens d'investigations, de recherches et de surveillance. Chacun peut y participer sérieusement, le but étant de tester régulièrement au niveau régional la présence, ou non, du phénomène O.V.N.I. sur nos deux départements. C'est en fait une branche de la recherche sur le terrain, aussi valable qu'une autre, la multiplication des veilles, multipliant les chances d'observation grâce à quoi, peut-être pourrons nous un jour cerner un fait nouveau dans l'évolution des méthodes de recherche vis à vis du phénomène.

Comme d'habitude : se munir de jumelles, boussoles, cartes mobiles du ciel, d'un calendrier des éphémérides, de cartes routières ou d'Etat-Major, d'appareils photographiques (ou caméra), de téléobjectifs, de pieds-photo, de magnétophones à piles, de détecteurs, ect...

En cas d'observation insolite : S.V.P., notez le maximum de renseignements sur le phénomène observé (forme, couleurs, luminosité, bruit, direction, évolutions et déplacements de l'objet, effets divers, ect...) Indiquez la date, l'heure, les lieux, les conditions météorologiques, l'état du ciel avec présence d'étoiles, de planètes et de la Lune avec son aspect et position. Prenez plusieurs clichés en ayant soin de prendre des éléments du paysage environnant comme repères. De nuit surtout ne jamais utiliser de flash mais ouvrez le diaphragme de votre objectif au maximum, photographiez en poses courtes de quelques secondes ou en pose "B" avec l'aide d'un déclencheur, le tout monté sur pied tripode pour éviter d'éventuels tremblements. Utiliser une pellicule sensible à partir de 125 ASA allant jusqu'à 400 ASA et plus, film couleurs ou noir et blanc.

★★★★

Nous contacter rapidement : GROUPE 5255
20, rue de la Maladière
52000 CHAUMONT
Tél. n°(16-25) 03.77. 02.

C.N.E.G.U.

Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques

Organisée par le GROUPE 5255, la 13 ème session du Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques (C.N.E.G.U.) aura lieu les 23 et 24 OCTOBRE prochains. Elle se déroulera à CHAUMONT (Haute-Marne) à l'Hôtel du "GRAND VAL", en bordure de la route de LANGRES (R.N. 19).
Pour tous renseignements vous pouvez appeler le N°(25) 03.77.02.

RESEAU D'ALERTE TELEPHONIQUE 5255

ALLO

Si vous avez besoin de nous contacter rapidement, vous pouvez désormais le faire par téléphone :

- N°(16-25) 03.77.02. Mlle C. ZWYGART (Siège social)
- N°(16-25) 01.77.26. Mr. L. DANIZEL
- N°(16-29) 70.36.33. Mr. R. THOMÉ

* N'oubliez-pas de nous faire connaître toutes les observations anciennes ou récentes dont vous pouvez avoir connaissance. MERCI !

GROUPE 5255
(GROUPE D'ETUDE ET DE RECHERCHE SUR LES O.V.N.I.)
. Délégation régionale du Groupement LUMIERES DANS LA NUIT .
Membre du COMITE NORD-EST DES GROUPEMENTS UFOLOGIQUES
- HAUTE-MARNE / MEUSE -
Asbl. 1901 - Siège social : 20 rue de la Maladière - 52000 CHAUMONT

* *

MEMBRES DU BUREAU

Président	:	Roger THOME
Secrétaire	:	Christine ZWYGART
Secrétaire adjoint	:	Patrick KOENIG
Trésorière	:	Catherine KOENIG
Trésorier adjoint		René THOME

* * * * * * * * * * * * * * *

ADHESION ANNUELLE : 60,00 francs

MEMBRES BIENFAITEURS (avec revue) : 30,00 francs minimum

VERSEMENTS : C.C.P. GROUPE 5255 1 816 32 B CHALONS/MARNE

* * * * * * * * * * * * * * *

CORRESPONDANCE

* pour le Sud de la HAUTE-MARNE : GROUPE 5255
20 rue de la Maladière
52000 CHAUMONT
* pour le Nord de la HAUTE-MARNE
et la MEUSE : GROUPE 5255
La Pointerie n° 6
55170 ANCERVILLE-GUE

* * * * * * * * * * * * * * *

SOMMAIRE du N° 4

* * * * * * * * * * * * * * *

/EDITORIAL/

Publier...

Au professeur Arthur C. HASTINGS, spécialiste de la psychologie de la communication, qui, lui parlant des groupements privés, lui demandait (1) : "Que doivent-ils faire ? Donnez-leur des conseils", Jacques VALLEE répondit : "Publier".

Il disait encore : "On ne garde pas l'information sous le coude pendant dix ans jusqu'à ce qu'on ait une chance de découvrir "la vérité" pour la révéler aux populations ! L'idée qu'un de ces groupes va découvrir "la vérité" sur les O.V.N.I. et battre tous les autres avec un SCOOP est ridicule ! Le problème est trop complexe".

Notre tâche essentielle, à notre niveau, est le recueil, à la base, de l'information. L'ufologie ne s'arrête bien sûr pas après l'enquête, mais ce qui suit dépend des moyens dont chacun (groupe ou chercheur indépendant) dispose sur le plan technologique ou scientifique. Il y a donc des voies de recherche qui nous resteront toujours inaccessibles, mais dans lesquelles d'autres pourront s'engager.

L'information accessible à tous est un moyen essentiel de recherche; la cacher ne peut que mener l'ufologie à une impasse.

Pour notre part, nous voulons faire de notre revue un document de travail, exploitable par ceux qui s'y intéresseront. C'est pourquoi, désormais, elle sera prioritairement consacrée à la diffusion des observations et des enquêtes concernant notre région (Haute-Marne - Meuse). Il serait présomptueux de prétendre effectuer un travail parfait : simplement, nous voulons mettre à la disposition des chercheurs des dossiers aussi complets et rigoureux que possible, qui puissent leur être de quelque utilité dans leur tâche.

Nous avons encore beaucoup de travail devant nous. Mais ce travail, nous voulons l'accomplir à notre rythme, et c'est la raison pour laquelle notre revue ne pourra paraître à date fixe et régulière.

En contrepartie de sa diffusion, nous formulons expressément trois conditions :

- que toute information qui en sera extraite soit accompagnée de ses sources
- que cette information ne soit pas exploitée à des fins commerciales et lucratives
- enfin, qu'elle soit respectée et non pas déformée pour des besoins personnels et orientés.

Le conseil de Jacques VALLEE est important et nous le faisons nôtre, ne serait-ce que notre seule façon de pouvoir contribuer à la recherche ufologique.

Christine ZWYGART

(1) J. Allen HYNEK et Jacques VALLEE : "Aux limites de la réalité" - Les chemins de l'impossible - Editions Albin Michel, 1978

OBSERVATIONS AU LAC DU DER-CHANTECOQ (HAUTE-MARNE)
JANVIER-FEVRIER 1975
(Suite)

Nous achevons, dans ce numéro, la relation des évènements qui se déroulèrent au Lac du Der fin Janvier et début Février 1975 et dont, en particulier, furent témoins des ufologues.

Ces faits en rappellent d'autres par le comportement du phénomène (Ferme de l'Aveyron - Juin 1966 à Janvier 1967) ou par les photos qui en ont été prises (Uzès - 19 Novembre 1974). Cela prouve, s'il en était besoin, que les témoignages d'ufologues peuvent avoir autant de valeur et d'intérêt que ceux des non ufologues.

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS

- Samedi 25 Janvier 1975
  - . 19H30'HL : ballet de boules (5 témoins)
- Samedi 1er Février 1975
  - . 19H05'HL : 2ème ballet de boules (5 témoins)
  - . 22H45'HL : boule sur un chemin (3 témoins)
- Dimanche 2 Février 1975
  - . 0H30'HL : forme humanoïde (3 témoins)
  - . 19H00'HL : "expérience" avec des boules (4 témoins)
  - . 20H15'HL : 2ème apparition de la forme humanoïde (4 témoins)
  - . 23H00'HL : boule sur l'eau avec faisceau - tube sombre (4 témoins dont 2 rapprochés)
- Lundi 3 Février 1975
  - . 20H45'HL : évolutions de boules au sol - photos infrarouges (6 témoins)
  - . 21H15'HL : 3ème appartition de la forme humanoïde (6 témoins)
  - . 21H40'HL : tube lumineux - photo (sans résultat) (2 témoins)
  - . 23H30'HL : boule dans le ciel - photo (6 témoins)
- Mardi 4 Février 1975
  - . 18H45'HL : boule au sol et bruits de pas (1 témoin)
  - . 19H35'HL : manifestations de boules au sol et en altitude (2 témoins)
  - . 20H20'HL à 21H30'HL : passages de 3 boules en altitude (3 témoins)
- Mercredi 5 Février 1975
  - . 19H00'HL : évolutions de boules dans le ciel (4 témoins)
  - . 22H20'HL : boules à faible altitude (2 témoins)

PARAMETRES METEOROLOGIQUES

Les conditions météorologiques font l'objet d'une fiche complète jointe au présent rapport. Les paramètres météo donnés concernent toutes les soirées et les nuits comprises entre le Samedi 1er et le Mercredi 5 Février 1975 inclus. Y sont ajoutés ceux du Mercredi 15 Janvier ainsi que du Dimanche 26 Janvier.

La plupart des phénomènes ont été vus à basse altitude et au sol. Dans plusieurs des cas cités, les distances témoins-objets allaient de 250 m à 50 m et jusqu'à 2 à 3 m, ce qui rend une confusion éventuelle fort improbable.

Les hypothèses pouvant également être avancées, telles : gaz des marais, feux follets, fumée, brouillard luminescent, champignons microscopiques fluorescents, etc... sont à exclure pour les mêmes raisons, très probablement.

En outre, la durée des observations, les formes, déplacements et comportements insolites des phénomènes, ne correspondent apparemment pas à des phénomènes naturels.

L'idée de confusions avec des ballons-sondes ne tient pas pour les raisons suivantes : la Station Météo de la B.A. 113 de ST-DIZIER (Haute-Marne) lâche le premier ballon de la journée à 8 heures locales le matin; le deuxième et dernier lancement a lieu à 14 heures locales. Ce sont des ballons d'un rouge mat, ni lumineux ni éclairés, d'un diamètre de 70 à 80 cms.

Pour les stations importantes, les radio-sondages s'effectuent à 13 heures locales. Dans l'Est de la France, NANCY est l'une des stations les plus importantes. On compte ailleurs Bordeaux, Brest, Trappes, Lyon et Nîmes.

La station de ST-DIZIER ne fait jamais de radio-sondage en soirée ni au cours de la nuit. Il en est de même pour les autres stations régionales.

Les évolutions à basse altitude des phénomènes observés et la durée de ces évolutions excluent l'hypothèse de tels ballons.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

RENSEIGNEMENTS AERONAUTIQUES

Aucun vol d'appareils militaires appartenant à la 7ème Escadre de Chasse basée à ST-DIZIER (B.A. 113 - base stratégique dotée de JAGUARS et de MIRAGES III et IV porteurs de la bombe atomique tactique AN 52) n'eut lieu à la période et dans le secteur des observations.

Les évolutions des phénomènes observés, dont plusieurs à très basse altitude et au sol, excluent la possibilité de méprises avec des avions militaires en manoeuvre. Il ne reste que l'hypothèse de confusions avec des hélicoptères, beaucoup plus manoeuvrables. Mais à la lecture des renseignements fournis par la B.A. 113 et l'A.L.A.T. (Aviation Légère de l'Armée de Terre), il ressort qu'aucun de ces aéronefs ne se trouvait en manoeuvre ou en vol sur ce secteur particulier.

D'autre part, les faibles distances témoins-objets déjà mentionnées ne permettaient pas une confusion avec un tel type d'appareil, même à basse altitude ou au sol.

En ce qui concerne les véhicules de transport militaires, leurs bruits, de nuit, auraient été très nettement amplifiés. Par ailleurs, l'état des lieux ne permet qu'un accès à pied.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE
MÉTROPOLITAIN
Station Météorologique de SAINT-DIZIER
Base Aérienne 113
52113 SAINT-DIZIER CEDEX

**SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE
DE L'ÉQUIPEMENT (TRANSPORTS)**
DIRECTION DE LA MÉTÉOROLOGIE

Mr. THOMÉ Roger
N°6 , La Pointerie
55170 ANCERVILLE -GUE

Référence de vente : 522 - 057

A SAINT-DIZIER Le 14 Septembre 1982

Objet : Paramètres METEO

V/Réf. : Lettre du 7 Septembre

Montant de la redevance (autorisée par arrêté du 8 avril 1961). F......... 144.00 F

A régler dès réception de la facture ~~présentée par le~~ au Régisseur de recettes de la région météorologique Nord (C.C.P. PARIS N° 907595 X).

Monsieur ,

Suite à votre lettre du 7 Septembre , j'ai l'honneur de vous envoyer , ci-joint en annexe , les renseignements demandés : Paramètres météorologiques (Vents en direction et Vitesse , Visibilités , Nuages , Températures , Humidités et Pressions Station) pour les jours et heures fixés .

Je vous indique aussi que la station de SAINT-DIZIER n'effectue pas de lâchers de ballons le soir ou en cours de nuit .

Le montant de la redevance correspondant à la fourniture de ces renseignements est réglable auprès de Monsieur Le Régisseur des Recettes de la Région Météorologique NORD - BP 60 Aéroport - 93350 LE BOURGET .

Je vous prie de croire , Monsieur , à l'assurance de ma considération distinguée .

Le Chef de Station



MN n° 715 000 0001 0073 - 4/77 - 7 276 007 7

1) 15 Janvier 1975 à 1800 HL :
Vent : du 200° / 5ms ou 18 kmh Visibilité : 20 km
Nuages : 3/8 Altocumulus à 3000 m , 5/8 Cirrus à 7000 m
Température : 13.5 ° Humidité : 50 % Pression Station :991.7 mb

2) 26 Janvier 1975 à 1900 HL :
Vent : du 120 ° / 2 ms ou 7 kmh Visibilité : 30 km
Ciel clair
Température : 2.9° Humidité : 88 % Pression Station : 1006.1 mb

3) 1ier Février 1975 à 1900 HL :
Vent : calme Visibilité : 20 km
Ciel clair
Température : 4.0 ° Humidité : 85 % Pression Station : 1018.0 mb

4) 1ier Février 1975 à 2200 HL :
Vent : du 100° / 1ms ou 4 kmh Visibilité : 8 km
Ciel clair
Température : 0.2° Humidité : 98 % Pression Station : 1018.5 mb

5) 2 Février 1975 à 0100 HL :
Vent :calme Visibilité :800 m Brouillard
Ciel clair
Température : -0.8° Humidité : 98 % Pression Station : 1018.5 mb

6) 2 Février 1975 à 1900 HL :
Vent : du 060° / 6ms ou 22 kmh Visibilité : 12 km
Nuages : 7/8 Stratocumulus à 960 m
Température :8.0 ° Humidité :83 % Pression Station :1013.8 mb

7) 2 Février 1975 à 2200 HL :
Vent : du 040 ° /4ms ou 14 kmh Visibilité: 10 km
Nuages : 7/8 Stratocumulus à 1500 m
Température :7.4° Humidité : 88 % Pression Station : 1013.3 mb

8) 3 Février 1975 à 1900 HL :
Vent : du 060° / 9ms ou 32 kmh Visibilité : 12 km
Nuages : 3/8 Stratocumulus à 1500 m
Température : 5.2° Humidité : 60 % Pression Station : 1010.5 mb

9) 3 Février 1975 à 2200 HL :
Vent : du 080° /10 ms ou 36 kmh Visibilité : 15 km
Ciel clair
Température : 4.5 ° Humidité : 59 % Pression Station : 1010.5 mb

10) 4 Février 1975 à 1900 HL :
Vent : du 080° /8 ms ou 28 kmh Visibilité ;12 km
Ciel clair
Température : 3.2° Humidité : 66 % Pression Station : 1008.8 mb

11) 4 Février 1975 à 2200 HL :
Vent : du 100° /6ms ou 22 kmh Visibilité : 12 km
Ciel clair
Température: 2.7° Humidité : 71 % Pression Station : 1009.5 mb

12) 5 Février 1975 à 1900 HL :
Vent : du 080° /3 ms ou 11 kmh Visibilité : 10 km
Nuages : 4/8 Cirrus à 7000 m
Température : 3.8 ° Humidité : 67 % Pression Station : 1009.5 mb

13) 5 Février 1975 à 2200 HL :
Vent : du 240° / 1 ms ou 4 kmh Visibilité : 10 km
Ciel clair
Température : 0.6 ° Humidité : 86 % Pression Station : 1010.1 mb

Monsieur le chef du CLA
3R.H.C
Base d'Etain . Rouvres

le 14 septembre 1982

à Monsieur Theme Roger
Président du groupe 5255

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 7 septembre 19,82 ci-joint les horaires demandés.

En semaine Ouverture 08h00 fermeture 18h00

En week.end – le 25 janvier 75
ouverture 11h00 à 15h30
– le 1er février 75
ouverture 10h00 à 21h00 local
Aucun appareil du 3R.H.C dans la zone de vos recherches
– le Mercredi 15 janvier 75
Aucun appareil du 3R.H.C en vol aux horaires demandés.

En espérant que ces renseignements puissent vous aider dans votre enquête, Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

[signature]

04 OCT. 1982

1° REGIMENT D'HELICOPTERES
DE COMBAT



LE CHEF DE CORPS

Monsieur ,

Voici à peu près 1 mois vous nous écriviez pour avoir un certain nombre de renseignements concernant le phénomène OVNI au cours de l'année 1975.

Nos longues recherches dans les archives n'ont malheureusement rien donné de positif.

Il faut savoir que l' unité ALAT implantée sur le terrain à cette époque a été dissoute depuis et que pratiquement tout le personnel a été changé depuis 7 ans.

Je ne puis donc vous affirmer que les phénomènes enregistrés par vous, aux dates et aux heures indiquées, puissent avoir un rapport avec nos hélicoptères.

Quant aux heures d'ouvertures du terrain je dois vous signaler que le terrain est fermé à la circulation aérienne, la piste n'étant plus homologuée par l'armée de l'air. Les activités des hélicoptères du 1° RHC, de jour comme de nuit, s'effectuent à des horaires variables, mais principalement entre 8h00 et 19h00 et entre 21h00 et 24h00.

Désolés de ne pouvoir vous fournir des renseignements plus précis, nous restons néanmoins disponibles et prêts à vous aider dans la mesure de nos possibilités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Chef d'Escadron JAIGGY
Chef d'État-Major

CARTES DU CIEL VISIBLE AU MOMENT DES FAITS

La reconstitution du ciel visible au moment des diverses manifestations qui vont être présentées montre que des méprises d'ordre astronomique, de la part des témoins, sont à écarter.

Les objets vus au sol, à faible distance des témoins, ne correspondent pas à des astres, lune, soleil couchant ou Vénus par exemple. Par ailleurs, les phénomènes ayant des azimuts et hauteurs angulaires variables lors de leurs évolutions ne s'apparentent pas à des objets astronomiques.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

EPHEMERIDES PLANETAIRES

- VENUS est aisément observable en soirée, vers l'Ouest
- MERCURE, dans son mouvement diurne, suit de très peu la planète Vénus - Plus longue élongation le Jeudi 23 Janvier 1975
- JUPITER, visible dans le Verseau, brille le soir au Sud-Ouest en Janvier, puis à l'Ouest en Février. A la fin de ce mois, elle disparaît dans la lueur crépusculaire
- SATURNE, visible dès le coucher du soleil, se situe dans la constellation des Gémeaux. Brillant toute la nuit, elle culmine très haut dans le ciel
- MARS présente peu d'intérêt pour l'observation en Février. Elle est un peu visible le matin dans Ophiuchus, puis dans la constellation du Sagittaire, très basse sur l'horizon
- URANUS, située à l'Est de l'Epi de la Vierge, est visible pendant la seconde partie de la nuit
- NEPTUNE, dans Ophiuchus, de magnitude 7,8, se trouve dans la position suivante le 15 Février : alpha = 16h41m8 - delta = 20º38'32"

A noter :

. le 2 Février à 12HOOTU : Uranus en conjonction avec la lune à 3º27'N
. le 3 Février à 6HOO'TU : dernier quartier de la lune
. le 5 Février à 10HOOTU : Neptune en conjonction avec la lune à 1º15'N
. le 8 Février : rapprochement de Mars avec la lune (observable en fin de nuit)

VENUS et JUPITER constituent les deux astres les plus brillants du ciel à la tombée de la nuit. Ils étaient en conjonction le 17 Février, avec une différence d'éclat et de coloration.

Les témoins ont effectivement remarqué la présence de ces deux astres au cours des soirées de fin Janvier et début Février 1975. Les mouvements, les positions et les différentes altitudes des phénomènes observés excluent l'idée de confusions multiples et répétées avec des planètes.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

EPHEMERIDES JANVIER-FEVRIER 1975

- En Janvier, les jours augmentent de 1h07'
- En Février, les jours augmentent de 1h34'

****

Mercredi 15 Janvier 1975

Soleil : lever : 7h41'TU - 8h41'HL
coucher : 16h19'TU - 17h19'HL
Lune : lever : 8h41'TU - 9h41'HL
coucher : 19h52'TU - 20h52'HL
(âge : 4 jours)

Dimanche 26 Janvier 1975

Soleil : lever : 7h31'TU - 8h31'HL
coucher : 16h36'TU - 17h36'HL
Lune : lever : 15h38'TU - 16h38'HL
coucher : 6h12'TU - 7h12'HL
(âge : 15 jours)

Samedi 1er Février 1975

Soleil : lever : 7h23'TU - 8h23'HL
coucher : 16h46'TU - 17h46'HL
Lune : lever : 23h43'TU - 0h43'HL
coucher : 9h15'TU - 10h15'HL
(âge : 21 jours)

Dimanche 2 Février 1975

Soleil : lever : 7h22'TU - 8h22'HL
coucher : 16h47'TU - 17h47'HL
Lune : lever : 0h00'TU - 1h00'HL
coucher : 9h45'TU - 10h45'HL
(âge : 22 jours)

Lundi 3 Février 1975

Soleil : lever : 7h21'TU - 8h21'HL
coucher : 16h49'TU - 17h49'HL
Lune : lever : 0h56'TU - 1h56'HL
coucher : 10h18'TU - 11h18'HL
(âge : 23 jours)

Mardi 4 Février 1975

Soleil : lever : 7h19'TU - 8h19'HL
coucher : 16h51'TU - 17h51'HL
Lune : lever : 2h05'TU - 3h05'HL
coucher : 10h57'TU - 11h57'HL
(âge : 24 jours)

Mercredi 5 Février 1975

Soleil : lever : 7h18'TU - 8h18'HL
coucher : 16h52'TU - 17h52'HL
Lune : lever : 3h07'TU - 4h07'HL
coucher : 11h43'TU - 12h43'HL
(âge : 25 jours)

Phases lunaires - Janvier 1975

- Dernier Quartier : Samedi 04.01.75 à 19h04'TU (20h04'HL)
- Nouvelle Lune : Dimanche 12.01.75 à 10h20'TU (11h20'HL)
- Premier Quartier : Lundi 20.01.75 à 15h14'TU (16h14'HL)
- Pleine Lune : Lundi 27.01.75 à 15h09'TU (16h09'HL)

Phases lunaires - Février 1975

- Dernier Quartier : Lundi 03.02.75 à 6h23'TU (7h23'HL)
- Nouvelle Lune : Mardi 11.02.75 à 5h17'TU (6h17'HL)
- Premier Quartier : Mercredi 19.02.75 à 7h39'TU (8h39'HL)
- Pleine Lune : Mercredi 26.02.75 à 1h15'TU (2h15'HL)

****

Rapport : M. Roger THOME, enquêteur nº 574, délégué régional L.D.L.N. pour les départements de la HAUTE-MARNE et de la MEUSE

Illustrations : MM. René et Roger THOME

Cartes : . Carte MICHELIN Nº 61 - PARIS-CHAUMONT - au 1/200 000ème (1cm = 2kms) - plis 8 et 9.
. Carte d'Etat-Major Nº 30-16 - WASSY - au 1/50 000ème (2cms = 1km)

****

/ SAMEDI 1er FEVRIER 1975 /

2ème ballet nocturne de boules lumineuses

Suite à notre observation du Samedi précédent, nous avions décidé d'effectuer à nouveau une nuit de veille au Lac du Der, dans le secteur de disparition d'une des boules du "ballet" de ce 25 Janvier.

- Témoins : les mêmes qu'au 25 Janvier, c'est-à-dire :
  . M. SAUVANET Jany, 23 ans
  . Mme SAUVANET Annie, son épouse, 21 ans
  . leur fille Myriam, 2 ans
  . M. THOME René
  . M. THOME Roger
- Heure : 19H05'- 19H10'HL
- Durée : environ 15 minutes
- Position des témoins :
  . 3 témoins en bordure de l'étang, dans les roseaux : Jany, René, Roger
  . 2 témoins restés en arrière, à la lisière du bois : Annie et Myriam
- Azimut du phénomène :
  . position statique : 260º Ouest-Sud-Ouest
  . évolutions : entre 250º et 270º Ouest-Sud-Ouest

Les faits

Nous avons laissé la voiture à l'embranchement de deux chemins forestiers, près d'un petit pont, sur la route forestière de Beaulieu, et nous empruntons la grande travée du Bois du Ham qui mène aux Etangs du Der.

Après 3/4 d'heure de marche, nous arrivons à la lisière du bois qui borde l'étang. Annie et Myriam s'arrêtent, pour ne pas s'exposer à la petite brise qui souffle alors. Quant à nous, nous continuons à avancer.

Au fur et à mesure de notre progression, nous observons une lueur rougeoyante à travers les derniers fourrés qui se trouvent les plus proches de la berge.

Il est environ 19H05'HL lorsque, arrivés sur la berge, à peut-être 50 mètres en avant d'Annie et de sa fille, nous voyons une sphère très lumineuse qui se tient immobile, à faible altitude, au-dessus de la digue qui relie la presqu'île de Nemours à la Forêt du Der.

Cette sphère parfaire, de couleur rouge-orange (Pantone Warm Red U), sans halo, se tient à une dizaine de mètres d'altitude et se reflète dans l'eau. Sa taille est approximativement celle de la pleine lune : entre le nº 5 et le nº 6 du comparateur L.D.L.N. Elle est à notre droite, à environ 750 mètres de nous, dans un azimuth de 260º Ouest-Sud-Ouest.

Nous l'observons aux jumelles, sans prendre de photos.

A ce moment-là, nous remarquons, venant de notre gauche, une seconde boule rouge, de même couleur mais de taille plus petite (nº 4 au comparateur L.D.L.N.), qui se déplace rapidement en direction de la première boule, toujours immobile au-dessus de la digue. Sa trajectoire suit une courbe descendante.

15 secondes plus tard, arrivée à une distance équivalente à 2 cms environ à bout de bras de la 1ère sphère, elle disparaît brutalement en pleine trajectoire. Au même moment, la 1ère sphère, qui était immobile, se met à s'élever obliquement dans le ciel à vitesse lente et constante, en direction de l'Eglise de Champaubert. Cette ascension dure une dizaine de minutes. Puis elle s'éteint d'un seul coup.

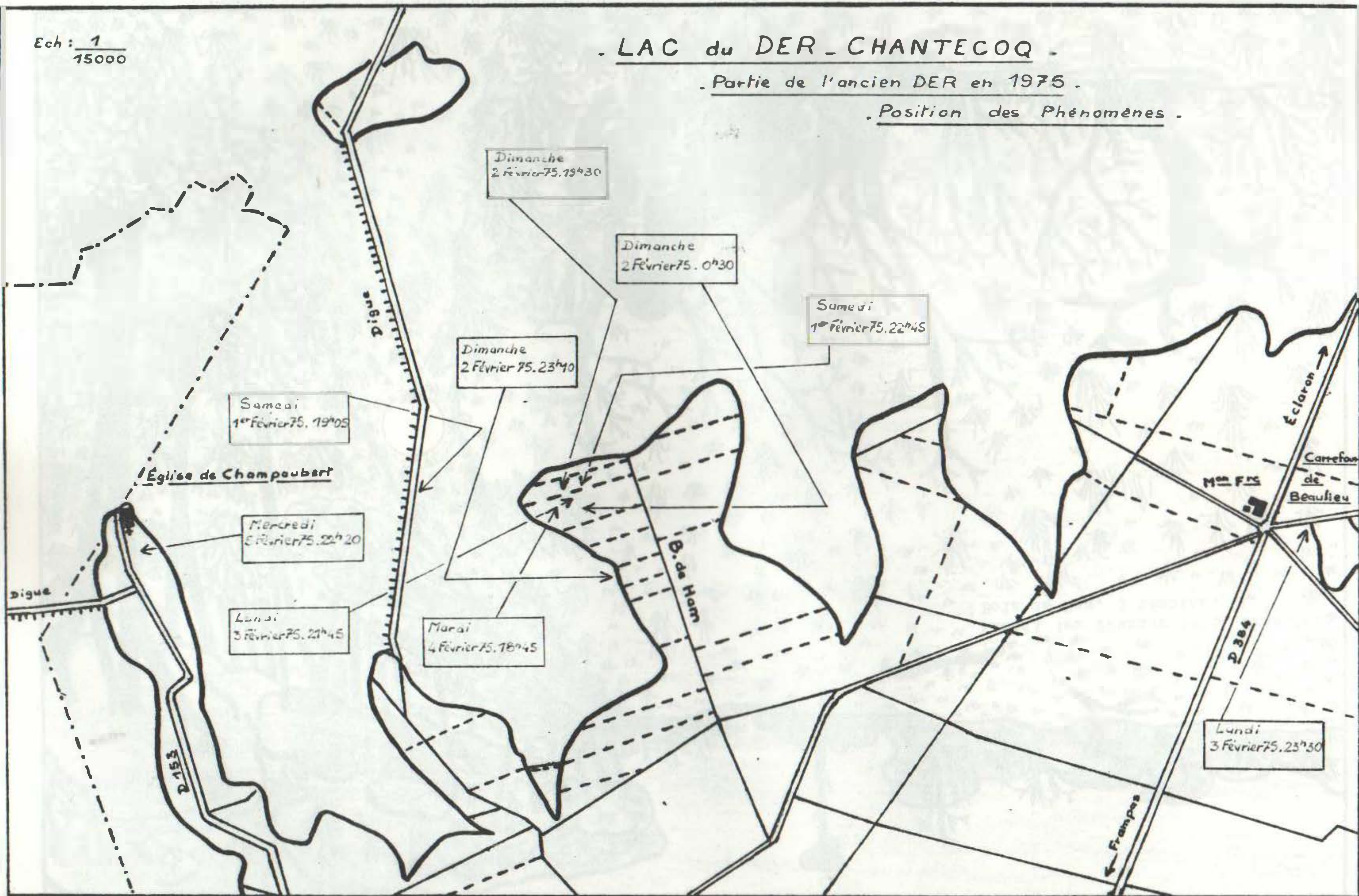
Il est environ 19H25'HL. C'est alors que nous voyons apparaître instantanément, face à nous, une 3ème sphère, fixe, de même taille et de même couleur que la 1ère. Elle stationne pendant une dizaine de minutes puis s'éloigne lentement sur notre gauche pour disparaître, cachée par les bois.

Pendant sa période de stationnement, nous avons vu deux autres boules rouges, de diamètre plus petit (nº 4 au comparateur L.D.L.N.), venant de deux directions différentes (N.E.-S.O. et N.O.-S.E.), selon une trajectoire rectiligne, qui se sont croisées lentement, à quelques centimètres à bout de bras de cette sphère fixe.

Intrigués et curieux, ne sachant pas à quoi nous avions à faire, nous n'avons même pas pensé à prendre de photos ou à tenter, comme au 25 Janvier, un contact lumineux.

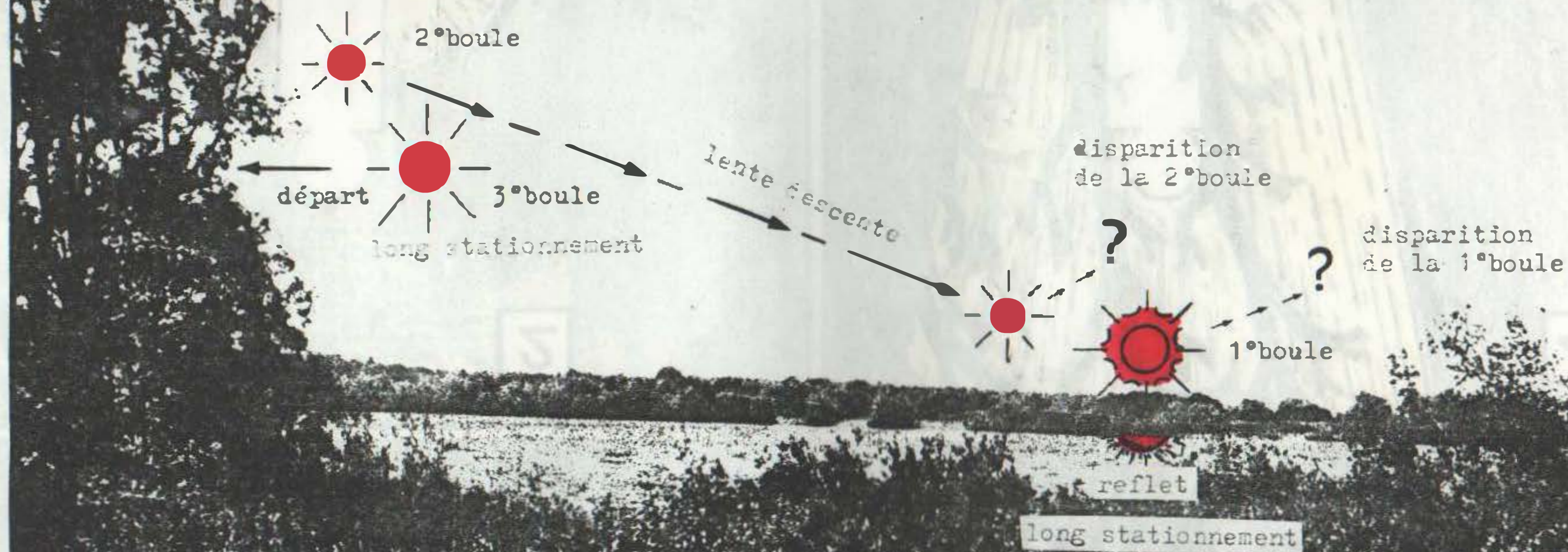
Nous attendons environ 20 minutes et rejoignons Annie et Myriam. Cette dernière étant fatiguée, nous décidons de rejoindre la voiture et de regagner Ancerville.

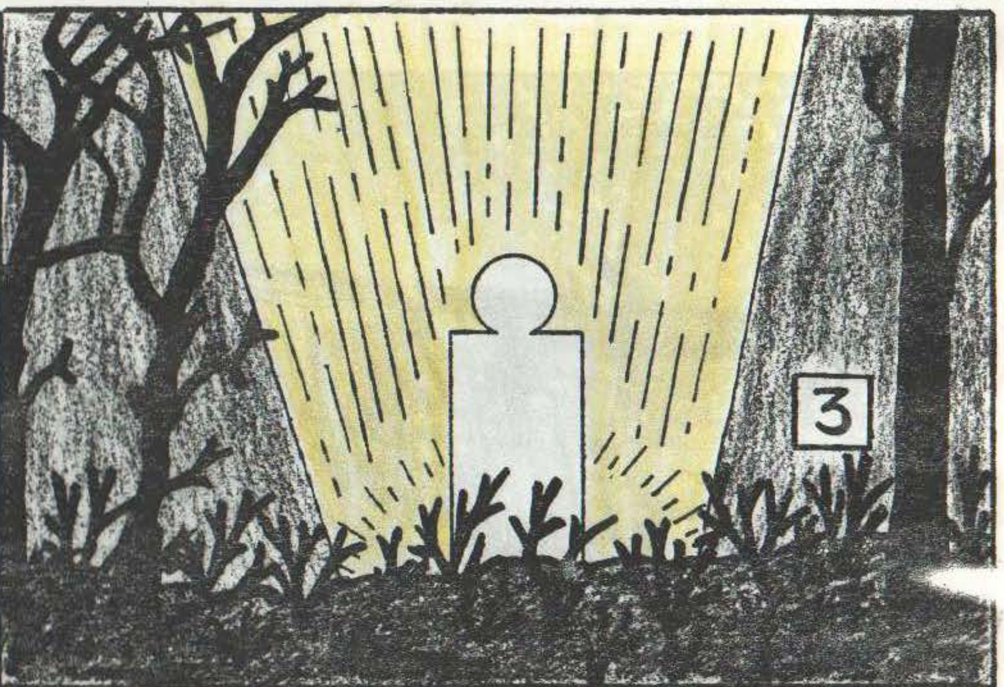
Après avoir mangé, nous laissons Annie et Myriam se coucher et retournons tous les trois sur les lieux avec une caméra 16 mm. Nous y sommes de retour vers 22H45'HL.

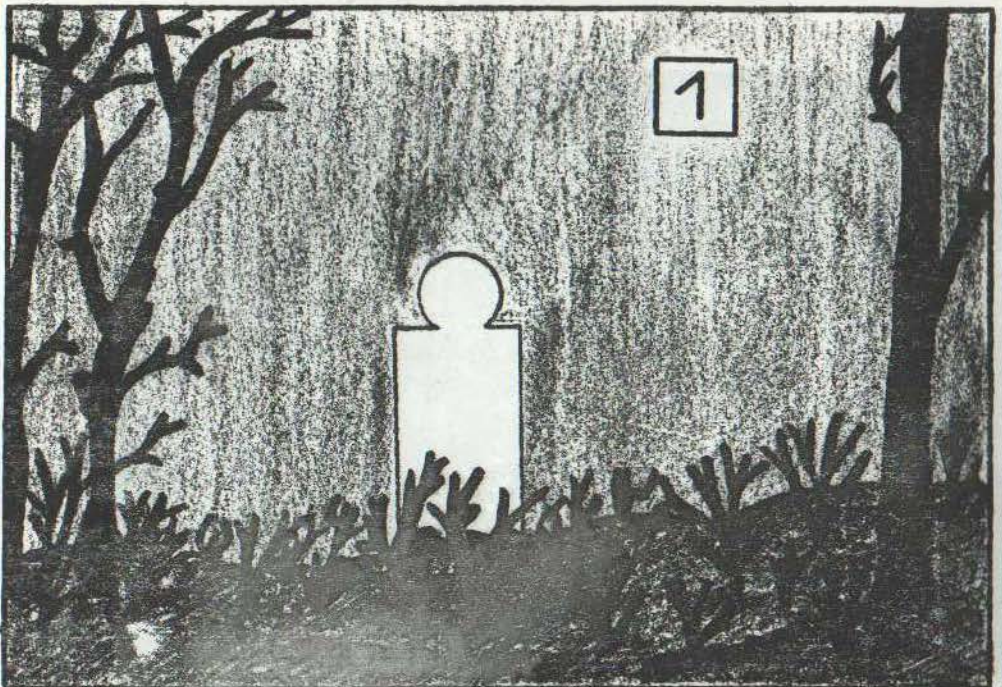

Ech : 1/15000
. LAC du DER _ CHANTECOQ .
. Partie de l'ancien DER en 1975 .
. Position des Phénomènes .
Dimanche
2 Février 75. 19h30
Dimanche
2 Février 75. 0h30
Samedi
1er Février 75. 22h45
Dimanche
2 Février 75. 23h10
Samedi
1er Février 75. 19h05
Digue
Église de Champaubert
Mercredi
5 Février 75. 22h20
Lundi
3 Février 75. 21h45
Mardi
4 Février 75. 18h45
B. de Ham
Digue
D 153
Eclaron
Carrefour de Beaulieu
Mon Frs
D 384
Frampas
Lundi
3 Février 75. 23h30

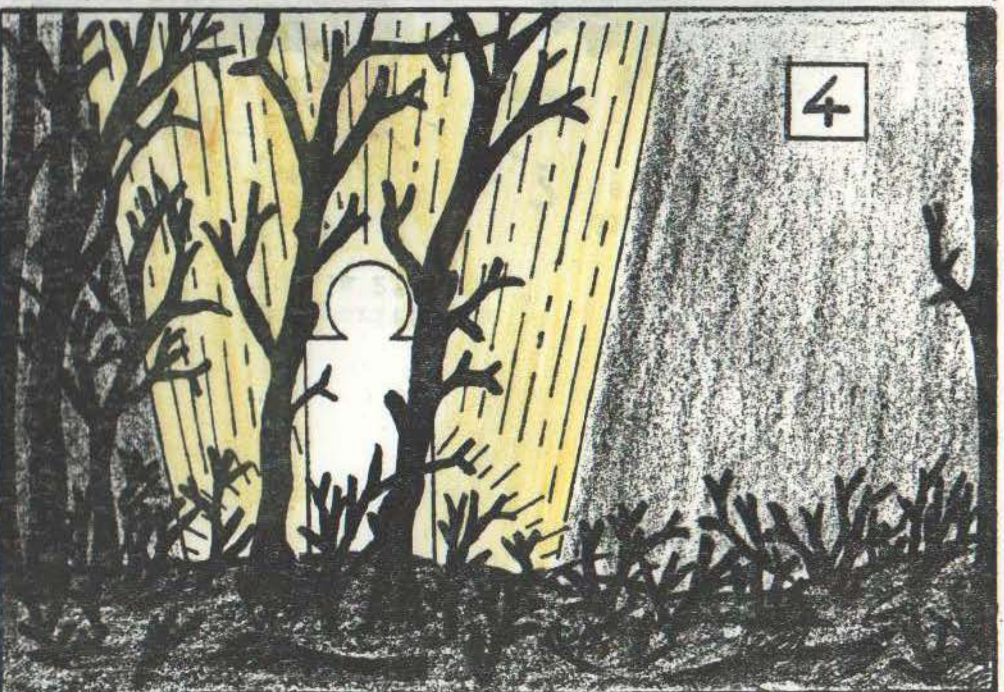

Samedi 1er Février 1975, 22h45'HL
Bois de Ham, 3 témoins.

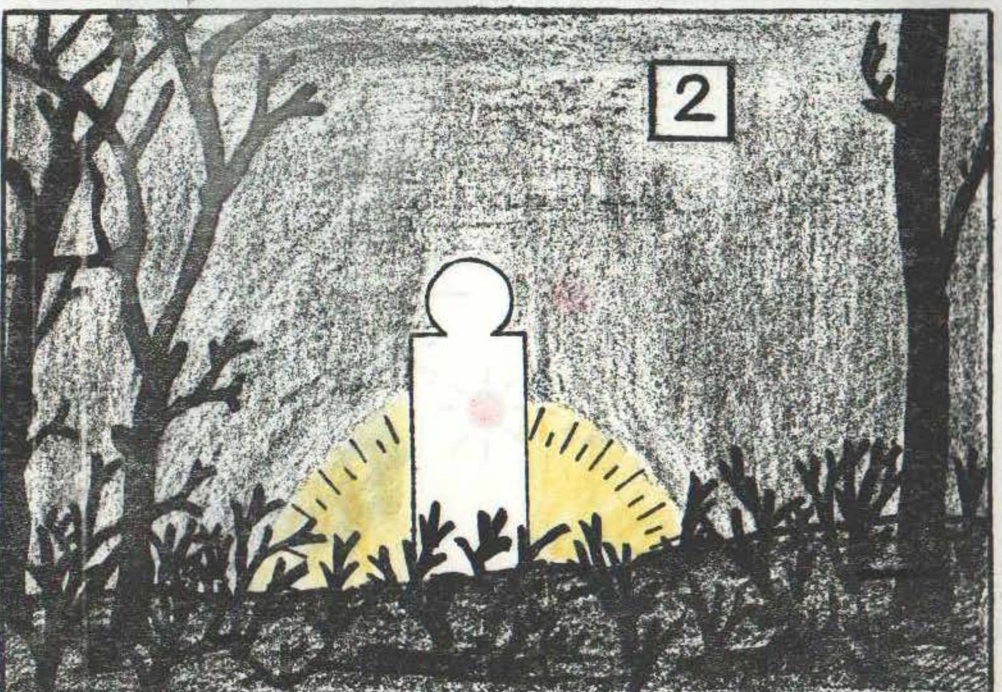
Samedi 1er Février 1975 vers 19h00' HL, 5 témoins.











Thomé Renk

La boule sur le chemin

La nuit est très noire et le ciel toujours étoilé.
Arrivés à l'orée du bois, nous bifurquons sur le chemin qui le longe et nous arrêtons : une sphère blanche, opaline, aux contours nets, se tient à quelques centimètres au-dessus du sol, immobile, semblant nous attendre. Elle paraît solide et est ceinte d'un léger halo, de même couleur, qui n'éclaire pas le paysage. Elle se trouve à 15 ou 20 mètres de nous et nous évaluons son diamètre réèl entre 80 cms et 1 m.

Par intermittence, nous percevons un léger bourdonnement que nous attribuons tout d'abord à une brise légère dans les arbres. Puis nous nous rendons compte que ce bruit vient en fait de la sphère.

Sans appréhension et poussés par la curiosité, nous décidons tous les trois de nous en approcher.

Dès nos premiers pas, elle recule. Nous nous arrêtons, elle s'arrête. Nous reprenons notre marche, elle recule à nouveau. Nous effectuons ainsi 5 à 6 arrêts successifs. La sphère reste toujours à la même hauteur par rapport au sol et garde la même distance par rapport à nous.

Puis, brusquement, elle se met à progresser rapidement et nous distance pour se retrouver à la pointe du Bois du Ham où elle s'éteint après être restée fixe quelques secondes.

Nous arrivons alors à mi-chemin et nous avons l'impression, bien sûr subjective, qu'elle nous "attire" vers cet endroit.

/ DIMANCHE 2 FEVRIER 1975 /

La "forme humanoïde"

Il est environ OH30'HL. Nous distinguons alors, devant nous, une sorte de "rectangle" lumineux blanc, assez flou à l'oeil nu. Nous nous rapprochons de l'endroit où se tient ce "rectangle".

Arrivés à 200-250 m, nous voyons une "forme humanoïde", nettement discernable à l'oeil nu. Nous l'observons également avec nos jumelles (10x50 et 12x50 ASAHI PENTAX). Elle semble immobile, nous faisant face. Nous estimons sa taille à plus de 2 mètres. Nous avançons encore un peu.

Nous sommes en proie à une vive émotion et, malgré des battements de coeur et des sueurs froides, le désir d'en savoir plus et la curiosité l'emportent.

Parfois, la "forme humanoïde" semble bouger. Aux jumelles, elle ressemble à un rectangle vertical surmonté d'une boule, ou à une sorte de "robot" taillé à coups de serpe, ou, mieux encore, à une silhouette de tir de l'armée. Nous optons pour ce dernier aspect.

La forme tout entière est de couleur blanche, lumineuse, comme du métal en fusion, et paraît solide. On ne distingue aucun détail de la "tête", qui est une masse parfaitement ronde, sans plus. On ne voit pas de bras. On ne voit pas de jambes non plus car le bas est caché par des taillis et des ronces. Ses mouvements sont synchronisés, comme un automate.

Brusquement, environ 1 minute après l'apparition de cette "forme humanoïde", un dôme lumineux, de même couleur, s'allume d'un seul coup derrière elle.

Quelques secondes après, un puissant faisceau lumineux jaune pâle (Pantone 100 U) émane à son tour derrière le phénomène, à la verticale en direction du ciel, débordant un peu à gauche et à droite et éclairant la cime de certains arbres (d'une hauteur d'environ 15 m).

Soudain, nous voyons nettement la "forme humanoîde" bouger ou plutôt "se balancer" de gauche à droite de quelques degrés. Elle semble également "glisser" comme si elle ne touchait pas le sol. Effectuant ce curieux manège, elle se dirige lentement vers les premiers arbres du Bois du Ham. Nous continuons à l'observer avec les jumelles.

Elle se dirige toujours lentement et silencieusement, dans le bois, accompagnée du dôme et du faisceau qui éclaire presque comme un projecteur de D.C.A.

Soudain, l'ensemble du phénomène s'éteint d'un seul coup. Nous continuons à observer avec nos jumelles mais ne voyons plus rien. Nous nous consultons et décidons de contourner un obstacle, sur la droite, afin d'avoir un meilleur point de vue, de savoir ce qu'est devenu ce phénomène et, éventuellement, entrer en contact.

Nous revoyons tout à coup le faisceau lumineux, exactement à la même place où se trouvait la silhouette. Cela dure environ 1 minute 1/2 puis il s'éteint à nouveau.

Nous continuons notre progression mais, malheureusement, l'obstacle est beaucoup plus grand et haut que nous l'avions prévu. Il se compose d'un monticule de vieilles branches assez grosses et longues, de taillis, de broussailles, de ronces, de roseaux et d'un peu de vase sur le bord de l'étang. Notre avance est ralentie et nous perdons beaucoup de temps.

Il faut dire également qu'il fait nuit noire et que nous avons passé la consigne de ne pas allumer nos lampes torches car nous savons que cela fait parfois "fuir" le phénomène.

L'obstacle enfin contourné, nous inspectons les lieux mais ne trouvons et ne voyons plus rien.

Nous nous reposons un peu. Nous sommes en sueur malgré le froid qui nous gèle les mains et les pieds.

Il est environ 2HOO'HL quand nous décidons de repartir définitivement.

Note complémentaire : La boule dans le chemin ainsi que le phénomène de la "forme humanoîde" se situaient dans un azimut de 250º Ouest-Sud-Ouest.

Le Dimanche, en soirée, nous retournons au même endroit. Outre Jany, René et moi, il y a Régis, le frère de Jany. C'est un garçon de 17 ans qui habite au Vert-Bois à St-Dizier.

"Expérience" avec les boules

Nous arrivons vers 19HOO'HL sur le chemin qui longe le Bois du Ham et où nous avons, la veille, vu évoluer la boule qui précéda l'observation de la "forme humanoîde".

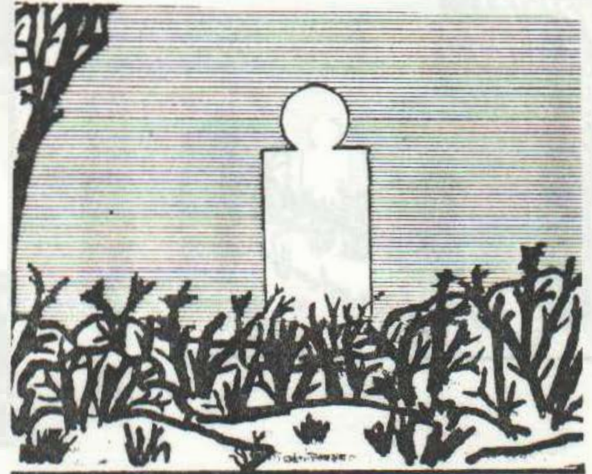
Bois de Ham en bordure de l'ancien Der

(Haute-Marne)

1er et 2 Février 1975 en soirée
déplacement d'une forme "humanoïde"
devant plusieurs témoins.



Aspect de la forme "humanoïde" remarquée à l'oeil nu. Taille de plus de 2 m de haut, position immobile face aux témoins situés à environ 250 mètres de distance.



La même forme observée aux jumelles 12X50 Asahi PENTAX (très lumineuses)



Ce dessin montre le balancement léger de la silhouette "humanoïde" nettement remarqué par les témoins.



A titre de comparaison, ici une ressemblance avec une silhouette de tir de l'Armée de Terre.

Bois de Ham / ancien Der (Haute-Marne)
1er et 2 Fevrier 1975

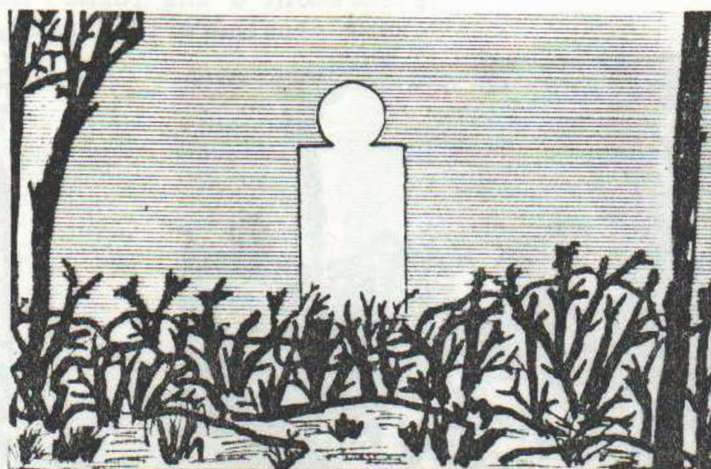


La forme "humanoïde"

autres cas similaires français et étude comparative





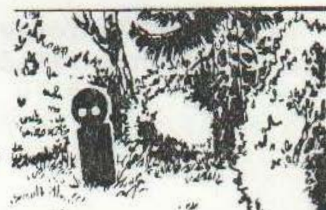






Forme "humanoide" lumineuse blanche de plus de 2 m de haut aperçue par plusieurs témoins au bois de Ham. Ancien Der (Haute-Marne).



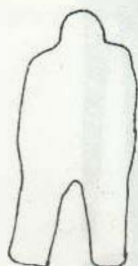


Saint-du-Gard (GARD), Mercredi 9 Août 1972 vers 02h30' HL.

Une jeune institrucice qui faisait du camping avec son mari, observe depuis un jardin en terrasse une silhouette humanoïde noire d'une taille de 1m20 de hauteur. Aspect général d'un parallélipipède rectangle surmonté d'une forme ovoïde à la place de la tête. Deux ronds blancs sont posés à la place des yeux. Sans bras ni jambes, attitude figée.









Riec-sur-Belon (FINISTERE), 29 Septembre 1974 vers 00h45' HL

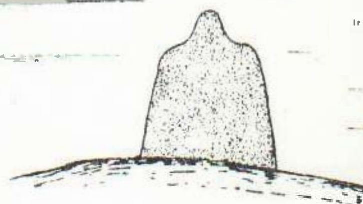
La famille Le Bihan observe l'avance de 3 silhouette ayant l'apparence d'êtres humains lumineux couleur arc électrique têtes comprises. Taille de 1m70 environ, fortes constitutions, déplacements lents et lourds avec un léger balancement. Mouvements synchronisés. Aucun trait sur la face, pas de membres supérieurs remarqués par les témoins.

Puy de Chanturge (AUVERGNE) Octobre 1969 entre 14h30' et 15h00' HL.

Madame B...observe une silhouette majestueuse d'un seul bloc touchant le sol. Taille estimée à environ 2m60, couleur noire et uniforme. Position fixe et inerte.



Au Puy de CHANTURGE



Documents et sources : "La nouvelle vague des soucoupes volantes" J-C BOURRET, édition FRANCE-EMPIRE pages 101 à 106. TELE POCHE / J-C BOURRET et Patrick CLAEYS, série EXCLUSIF OVNI "Le obot". Revues "LUMIERES DANS LA NUIT" Mai 1975 N°145, pages 6 à et "LUMIERES DANS LA NUIT"-CONTACT LECTEURS, 5° série, Jui et 1972 N°3, pages 5 et 6.

Nous suivons le chemin sur environ 100 m lorsque nous notons, tous ensemble, sur notre gauche, la présence d'une lumière blanche, dans une zone de végétation épaisse et peu élevée, composée d'arbustes et de taillis d'environ 1 m de haut.

Toujours suivant le chemin, nous nous rapprochons de cette lumière et nous nous apercevons alors qu'il s'agit en fait de deux boules de 80 cms à 1 m de diamètre, d'une couleur blanche opaline, froide, n'éclairant pas les alentours. Elles se tiennent l'une à côté de l'autre, séparées d'environ 2,50 m à 3 m, rasant les taillis.

Nous nous arrêtons en face des deux boules et nous accroupissons, essayant de ne pas faire de bruit et sans allumer nos lampes. Aux jumelles, l'aspect des boules est le même, parfaitement sphérique, sans autres détails apparents. Nous nous trouvons alors à approximativement 50 m du phénomène dont il n'émane aucun bruit.

Nous les observons pendant au moins 2 minutes. Soudain, alors que la sphère de gauche demeure immobile, l'autre part vers la droite, sur une trajectoire rectiligne et horizontale, gardant la même hauteur, à la vitesse régulière d'un homme au pas, sur une distance d'environ 4 mètres. Puis elle s'arrête.

Nous concertant à voix basse, nous décidons de nous séparer en deux groupes : le premier, composé de René et Régis, reste sur place, face aux deux boules; Jany et moi-même entreprenons de redescendre au bout du chemin et de nous enfoncer dans les bois pour contourner le phénomène.

A mi-parcours, René nous rejoint précipitemment pour nous signaler que la boule de gauche a rattrapé celle qui s'était déplacée.

Nous revenons sur nos pas pour rejoindre Régis. Tous les quatre nous voyons à ce moment-là les deux boules, séparées d'environ 50 cms, partir ensemble vers la gauche pour aller s'arrêter en face de la position que Jany, rené et moi venons de quitter.

Intrigués par ce comportement, nous nous séparons à nouveau en deux groupes afin de "tester" le phénomène : René et Régis reprennent donc leur attente à notre position initiale, tandis que Jany et moi, restant sur le chemin, nous avançons prudemment vers les deux boules.

Presque arrivés en face d'elles, nous les voyons repartir, à la même vitesse, en sens inverse, séparées d'environ 1 m l'une de l'autre. Nous repartons à notre tour pour rejoindre René et Régis. Les deux boules se sont arrêtées un peu plus loin que leur position.

A ce stade de l'observation, nous avons réellement l'impression d'avoir à faire à un phénomène "intelligent" qui joue "au chat et à la souris" avec nous. Pour en avoir le coeur net, nous nous dirigeons tous les quatre vers l'endroit où se tiennent les deux boules.

Aux 3/4 de notre parcours, alors que nous sommes engagés dans les broussailles, elles repartent brusquement, toujours de la même manière, en direction inverse, pour s'arrêter une nouvelle fois, un peu plus haut que notre position initiale.

A ce moment, nous décidons de prendre quelques photos. Nous rebroussons chemin pour nous trouver une fois de plus en face du phénomène qui, cette fois, reste stationnaire. Cela nous prend quelques minutes. Puis nous commençons à nous enfoncer dans les broussailles.

Mais les deux boules, toujours groupées, commencent alors alors à s'éloigner en oblique vers le bois. A quelques mètres des arbres, elles se séparent en éventail, l'une partant sur la droite, l'autre sur la gauche, et disparaissent doucement dans le bois sans éclairer les arbres.

Au total, l'observation a duré une bonne demi-heure. Au cours de leurs évolutions, les deux boules ont parfois été en partie masquées par la végétation.

En discutant, nous tombons tous d'accord sur l'impression ressentie d'avoir été "au centre d'un jeu".

Nouvelle apparition de la "forme humanoïde"

Nous revenons sur nos pas mais restons dans la zone afin d'y poursuivre notre surveillance.

Jusqu'à 20H15'HL, nous n'observons plus rien. Puis, d'un seul coup, trois puissants faisceaux lumineux évasés, braqués à la verticale, s'allument simultanément à l'endroit où, la veille, nous est apparue la "forme humanoïde". Ils sont de la même couleur que celui de la veille et éclairent les arbres alentour. Le phénomène dure une trentaine de secondes au bout desquelles il s'éteint subitement.

Nous restons les jumelles rivées aux yeux. Cela nous permet de voir immédiatement la "forme humanoïde" qui réapparaît d'un seul coup comme si elle s'allumait sur place, exactement semblable à ce qu'elle était la veille.

D'abord stationnaire pendant quelques secondes, elle se met à se dandiner et à se diriger vers le bois où elle finit par pénétrer et disparaître en s'éteignant.

Toute l'observation a duré 1 minute à 1 minute 1/2.

Curieux et excités (nous l'étions déjà après "l'expérience" avec les boules), nous décidons de partir dans la direction de la disparition de la "forme humanoïde".

Arrivés à cet endroit, nous ne voyons ni ne sentons rien de particulier. Cependant (il est environ 20H30'HL), nous notons un silence pesant : pas de bruits habituels d'animaux nocturnes ni des hérons dans la héronnière proche. Ces bruits ne reprendront que peu à peu, dans les vingt minutes suivantes.

Nous restons sur place jusqu'à 21H00'HL. A nouveau, nous décidons de nous séparer en deux groupes, reliés par talkies-walkies : René et Régis se dirigent vers la berge du lac où ils restent à l'affût à 4 ou 5 mètres de l'eau; Jany et moi empruntons un chemin qui nous amène à la digue située entre le Bois du Ham et l'Eglise de Champaubert.

En cas de défaillance des talkies, nous avons convenu de communiquer par appels lumineux.

A ce moment, le ciel est couvert, le plafond nuageux assez bas. Le temps est frais et le vent souffle en altitude et par rafales. Quelques gouttes de pluie tombent aux passages nuageux. Il fait nuit noire et l'humidité se fait sentir.

Les deux groupes restent postés pendant deux heures sans rien voir.

Rencontre rapprochée au bord de l'eau

Il est 23H00'HL, heure à laquelle les deux groupes ont convenu de se rejoindre. René et Régis remballent leur matériel et attendent un moment avant de partir à notre rencontre. Quant à nous, nous avons quitté notre point d'affût sur la digue et

revenons par une travée forestière dans l'intention de rejoindre notre point de ralliement, proche du chemin, le long de la berge. C'est alors que les deux groupes vont vivre des évènements séparés.

Récit de Roger et Jany

Arrivés sur le chemin forestier, nous ne voyons pas René et Régis. Comprenant qu'ils sont en retard, nous décidons de nous avancer à leur rencontre.

Nous utilisons notre talkie pour les appeler plusieurs fois, sans obtenir de réponse. Par contre, nous entendons, sur notre appareil, de très forts grésillements, et nous finissons par l'éteindre. Comme nous l'avons convenu, nous nous apprêtons à émettre des appels lumineux dans leur direction.

Nous nous engageons dans les broussailles et les roseaux qui bordent la berge et nous voyons alors, face à nous, une lumière ronde, blanche et blafarde. Nous pensons que ce sont René et Régis qui arrivent et leur adressons des signaux.

Curieusement, nous remarquons que, contrairement à une lampe torche, cette lumière n'émet aucun faisceau. Malgré tout, nous pensons toujours qu'il s'agit de René et de Régis, mais la lumière, au lieu de s'avancer vers nous, recule au fur et à mesure de notre approche. Nous nous arrêtons, elle s'arrête. Nous reprenons notre marche, elle recule à nouveau. Ce manège se reproduit une seconde fois, la distance entre la boule et nous restant la même, c'est-à-dire environ 6 à 7 mètres. Nous estimons sa taille à 80 cms de diamètre. Elle semble se tenir à 1,50 m au-dessus du sol et nous la voyons passer à travers les broussailles et les roseaux, se déplaçant à la vitesse d'un pas d'homme.

En dépit de son comportement bizarre, nous pensons encore qu'il s'agit de René et de Régis, et nous nous mettons à crier en direction de la lumière afin de les appeler : "Qu'est-ce que vous faites ? Revenez, on s'en va !"

Après quelques secondes, la lumière commence à accélérer son allure et s'éloigne de plus en plus vite pour finalement disparaître de notre vue.

C'est à ce moment-là que nous prenons conscience qu'il ne peut s'agir de René et Régis : ils n'auraient pu partir aussi vite à travers la végétation de l'endroit et, d'autre part, la lumière avançait d'une façon rectiligne et régulière, sans à-coups ni balancements semblables à ceux d'une torche tenue dans une main.

Voyant que nos deux compagnons n'arrivent pas, nous décidons de les rejoindre à leur point d'observation, à 700 m de là environ.

Récit de **René et Régis**

Toujours postés en surveillance sur la berge, nous apercevons soudain une lumière blanche, ronde et blafarde, qui vient vers nous. Nous pensons que ce sont Roger et Jany qui arrivent avec leur lampe-torche dont les piles sont trop faibles pour qu'elle émette un puissant faisceau.

Afin de signaler notre position, nous envoyons des appels de lampe dans leur direction pendant une dizaine de minutes. Las de ne pas recevoir de réponse, nous les appelons par talkie, pendant environ 5 minutes, toujours sans résultat. Notre appareil fait d'ailleurs entendre des parasites continus et extrêmement gênants, et nous finissons par l'éteindre.

La lumière arrive sur nous. Elle est à 200 m, puis à 150 ou 100 m, et avance à la vitesse d'un homme au pas. Pensant toujours qu'il s'agit de Roger et Jany, nous les appelons, mais brusquement, nous sommes intrigués car nous nous rendons compte que cette "lampe" est trop à notre droite et semble se trouver SUR l'eau. Il aurait fallu à Roger et Jany une barque ou des cuissardes, et, par ailleurs, nous n'entendons pas le bruit de clapotis de quelqu'un marchant dans l'eau. De plus, la lumière avance parallèlement à l'eau, sans le balancement caractéristique d'une lampe tenue à la main par une personne qui marche.

Nous nous dirigeons alors vers l'eau. La lumière se trouve à 30 m environ et continue à avancer sur nous assez rapidement. Un sentiment d'appréhension nous saisit car nous pensons maintenant que ce peut être un braconnier sur une barque, attiré par nos appels lumineux, et nous craignons un coup de fusil.

Nous nous couchons aussitôt dans les hautes herbes de la berge et nous levons la tête. Juste en face de nous, immobile, se tient un phénomène qui n'a rien de commun avec u e lampe : c'est une sphère de lumière froide, blanche, très légèrement irisée, qui se tient à 10 centimètres au-dessus de l'eau dans laquelle elle se reflète. Elle est accompagnée d'un tube cylindrique noir, tranchant sur la nuit, qui se dresse verticalement sur sa gauche, à 40 centimètres d'elle.

Le diamètre de la sphère est d'environ 1 m, tandis que le tube peut mesurer 3,30 m de hauteur pour une largeur de 80 cms. Le phénomène est totalement silencieux.

Dans la seconde qui suit notre vision, un puissant faisceau jaune pâle jaillit de la sphère et se met à balayer tout le secteur, juste au-dessus de nos têtes. C'est une lumière assez concentrée qui se perd derrière nous.

Nous sommes dans un état d'angoisse très forte, et nous sentons la sueur qui coule dans notre dos et sur nos tempes. Nous avons la nette impression que le faisceau nous cherche. Cela dure à peu près 1 minute, qui nous paraît interminable. Toute la zone est éclairée comme en plein jour.

A ce moment, nous entendons, sur notre gauche, Roger et Jany qui nous appellent. Le faisceau s'éteint alors brusquement. La sphère, toujours accompagnée, à la même distance, du tube cylindrique, amorce un mouvement de fuite très rapide vers la rive opposée. En 2 ou 3 secondes, le phénomène s'est amenuisé et a disparu.

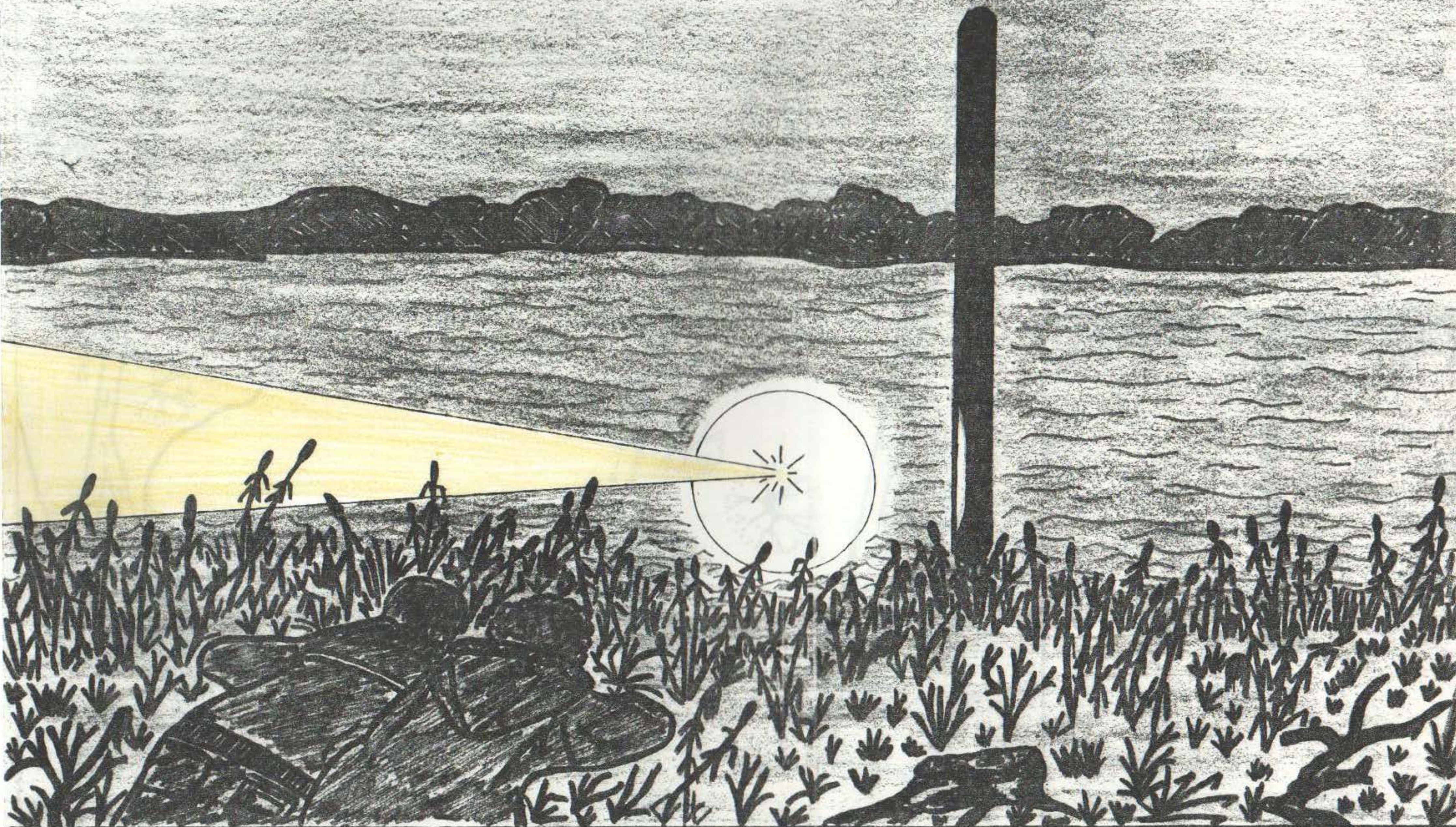
Toute l'observation s'est déroulée pendant environ 1 minute 1/2, dans le plus parfait silence. Dans la minute qui suit, Roger et Jany nous rejoignent.

<u>Récit de Roger et Jany</u>

Pendant notre approche, alors que nous nous trouvons à peu près à mi-chemin, nous remarquons simultanément, en face de nous, un puissant faisceau jaune pâle, très long, qui balaie violemment, comme un projecteur de D.C.A., tout le secteur où doivent normalement se trouver René et Régis. Nous pensons que ce sont eux qui s'amusent à éclairer les alentours. Le faisceau s'étend sur une dizaine de mètres, à approximativement 2 m de hauteur.

Nous continuons à l'observer pendant que nous avançons. Au bout d'une minute, nous nous mettons à crier vers nos amis, craignant qu'ils ne se fassent repérer par des braconniers ou par un garde-chasse. Le faisceau s'éteint d'un seul coup.

Au bout de quelques instants, nous finissons par rejoindre René et Régis dont nous remarquons les visages très pâles.


Dimanche 2 Février 1975
23h10'HL, 2 témoins
Thomé René

Eglise de Champaubert

N

Réservoir de Champaubert

(Ancien Der)

digue

héronnière

Bois de Ham

B

?

C

A

chemin forestier

chemin forestier

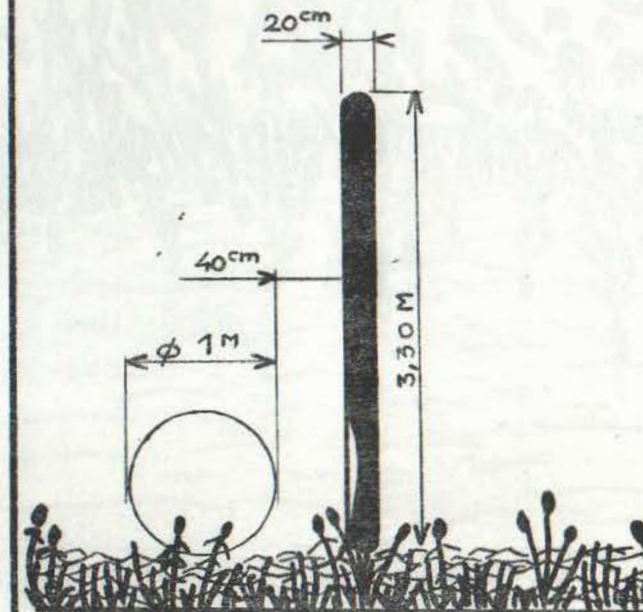
chemin forestier

A	L'équipe Jany et Roger observe la boule.
B	le Phénomène s'arrête face à Regis et René et éclaire leur position.
C	Observation d'un faisceau par Jany et Roger

.DIMANCHE 2 FÉVRIER 1975.

-Dimensions du Phénomène-

(23 h 10')



– –	Trajet Jany. Roger
→●→	Trajectoire de la Sphère
✱	Position Régis et René
★	Positions de Jany et Roger
←	Direction de la disparition du phénomène

A nouveau réunis tous les quatre, nous discutons des évènements de la nuit. Nous sommes, à ce moment-là, persuadés d'avoir eu à faire à un comportement "intelligent" ou "dirigé" et d'avoir dérangé un "travail" quelconque.

Nous restons là encore quelques instants. Tout est calme et silencieux. Pu s nous décidons de repartir sur Saint-Dizier, pensant revenir le lendemain avec du matériel et accompagnés d'autres personnes, afin de mieux cerner le phénomène s'il se remanifeste.

A noter
Comme nous nous apprêtions à partir, nos ap areils-photos étaient dans nos sacs. Par ailleurs, chaque groupe s'attendait à voir arriver l'autre. Cela explique l'absence de photos.

/LUNDI 3 FEVRIER 1975/

Mesures complémentaires
Le matin, René, Jany, Annie, Myriam et moi-même retournons sur les lieux afin d'y rechercher un cache d'ap areil-photo perdu par Jany ainsi que le viseur indépendant de sa caméra 16 mm. Nous en profitons pour prendre des mesures. Alors que nous pensions que le phénomène au-dessus de l'eau s'était trouvé à une dizaine de mètres de René et Régis, nous constatons qu'il s'était en réalité tenu à 4 m au plus d'eux. Son azimut était de 200º Sud-Ouest.

Le soir, nous sommes six :
- René, Jany, Régis et moi-même
- Alain COQUIE, 24 ans, en stage d'inspecteur de police, habitant au Vert-Bois à Saint-Dizier
- Christian ASCHE, 22 ans, aide de laboratoire, habitant également au Vert-Bois à Saint-Dizier

Ces deux derniers sont sceptiques sur ce que nous leur avons raconté, mais leur curiosité est malgré tout la plus forte et les pousse à nous accompagner.

Evolutions de boules au sol
Nous arrivons en suivant, comme d'habitude, le chemin sur lequel nous avons déjà observé des sphères. Il est environ 20H45'HL. Nous remarquons aussitôt la présence d'une boule rouge, stationnaire dans le ciel, sur notre droite, à 250º Sud-Ouest.

Elle se tient assez basse au-dessus des roseaux. Nous estimons son altitude à 50 m. Sa couleur est celle du Pantone Warm Red U et elle semble animée de pulsations irrégulières. Nous l'observons pendant une quinzaine de minutes tout en continuant à progresser dans le chemin. Aux jumelles, elle est parfaitement sphérique.

Puis nous voyons simultanément une, puis deux boules blanches s'éclairer au sol à quelques secondes d'écart, à l'endroit où nous avons par deux fois aperçu la "forme humanoïde". Presque au même moment, la boule rouge s'éteint sur place en plein ciel.

Nous nous passons continuellement les jumelles. Les boules sont distantes l'une de l'autre d'environ 3 m, à même hauteur au-dessus du sol (1 mètre). Elles sont de la même couleur blanche et froide que les précédentes.

Nous restons sur le chemin afin d'avoir une vision d'ensemble du secteur où elles se trouvent. Plusieurs fois elles effectuent un curieux manège : la boule de gauche se détache et s'enfonce dans le bois où nous la voyons évoluer par intermittence entre les arbres, sur une trajectoire rectiligne horizontale, à la vitesse d'un homme au pas. Elle revient ensuite à sa position initiale, à côté de l'autre, tout en gardant la même distance par rapport à elle. Quelques secondes après, la boule de droite effectue à son tour le même manège pour revenir à sa position première, près de l'autre qui attend.

Elles effectuent ce manège chacune deux à trois fois. Parfois, elles s'enfoncent si profondément dans le bois qu'elles disparaissent complètement à nos yeux avant de réapparaître. Au comparateur L.D.L.N., nous estimons leur diamètre à 4 mm à bout de bras. Elles se trouvent à environ 250 m de nous, ce qui donne donc approximativement un diamètre réel de 1,15 m.

Elles restent immobiles pendant 1 minute, puis celle de droite se met à s'éloigner doucement tout droit vers le bois où elle disparaît en s'amenuisant.

Depuis le début de l'observation, nous ne ressentons aucune peur mais seulement de la curiosité, et tout en regardant le phénomène nous discutons avec enthousiasme.

Photos infrarouges

Après la disparition de la boule de droite, nous avons soudain peur que celle qui reste disparaisse à son tour et nous décidons de prendre des photos.

Régis fixe son appareil (CANON FT.QL équipé d'un téléobjectif de 135 mm) sur pied, et, avec l'aide d'un déclencheur souple, prend des photos (1/500ème - Ouv. 5,6) avec une pellicule KODAK noir et blanc infrarouge 80 ASA. Il prend 5 clichés l'un derrière l'autre pendant que nous commentons tous notre observation. 15 secondes plus tard, la boule s'éteint d'un seul coup sur place.

Le manège des boules a duré 10 à 12 minutes. Nous restons au même endroit jusqu'à 21H15'HL, dans l'espoir qu'elles vont réapparaître.

Notre attente est couronnée de succès lorsque, brusquement, un faisceau évasé jaune pâle apparaît à la pointe du bois où les sphères se trouvaient.

Troisième apparition de la "forme humanoïde"

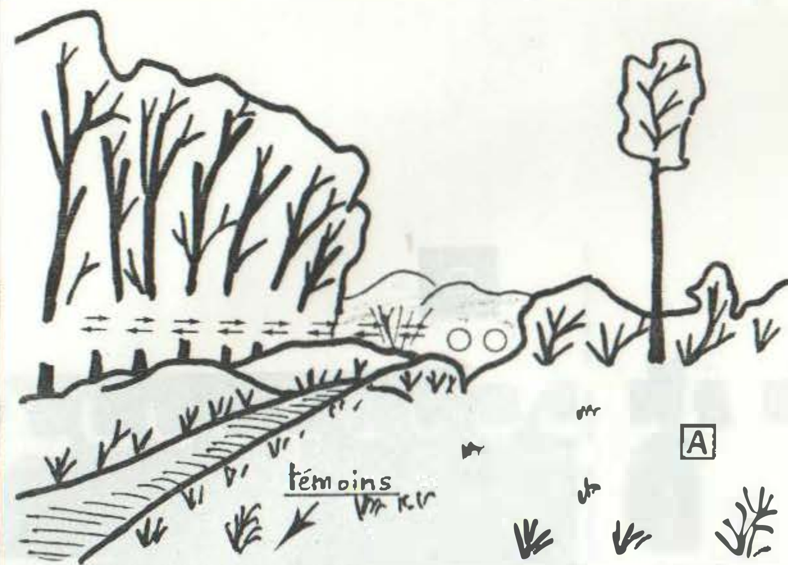
Quelques secondes plus tard, la "forme humanoïde" apparaît à son tour d'un seul coup, sur place, devant le faisceau qui s'éteint. Elle reste stationnaire. Nous nous consultons pour savoir que faire.

René et Jany décident de s'enfoncer dans le bois pour contourner le phénomène et le prendre à revers. Nous restons à quatre sur le chemin, la "forme humanoïde" nous faisant toujours face, immobile. Régis confie son appareil-photo, équipé de la pellicule infrarouge, à son frère Jany.

Récit de René et Jany

Nous prenons un petit sentier dans le bois et nous ne pouvons plus voir la "forme humanoïde".

Nous nous sommes munis d'un talkie afin de rester en contact avec l'équipe restée sur place. Nous avançons avec précaution, en essayant de ne pas faire de bruit pour ne pas faire éventuellement "fuir" le phénomène.



Arrivée des 6 témoins. Présence d'une "boule" rouge statique à faible altitude. Evolution (va et vient) de 2 "boules" blanches au sol



Rapprochement final des 2 "boules" blanches

Lundi 3 Février 1975
vers 20h45' HL.
Bois de Ham près de l'ancien Der.
6 témoins face au phénomène...

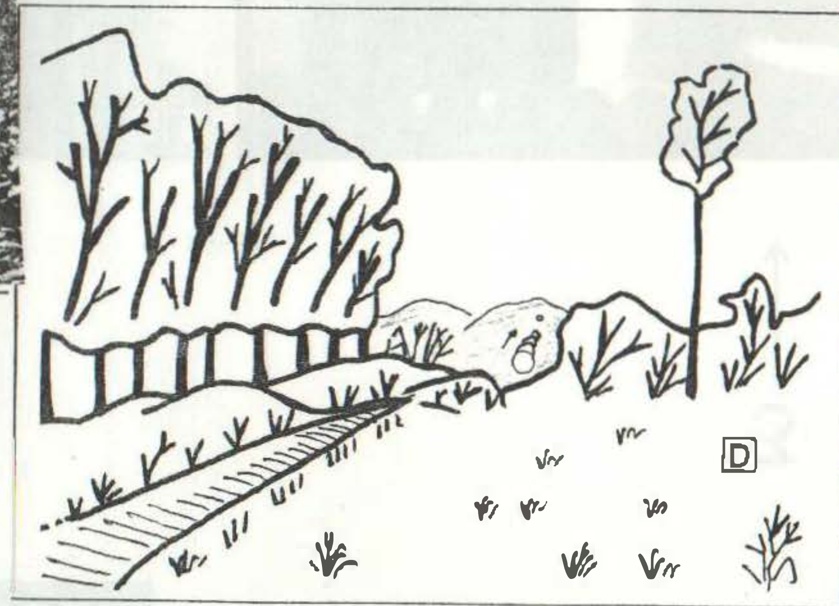


Les lieux





Extinction de celle de gauche, Régis SAUVANET prend des clichés infrarouge avec un 135 mm. Phénomène distant de 250 m environ des témoins, taille estimée à 1m15 de diamètre.



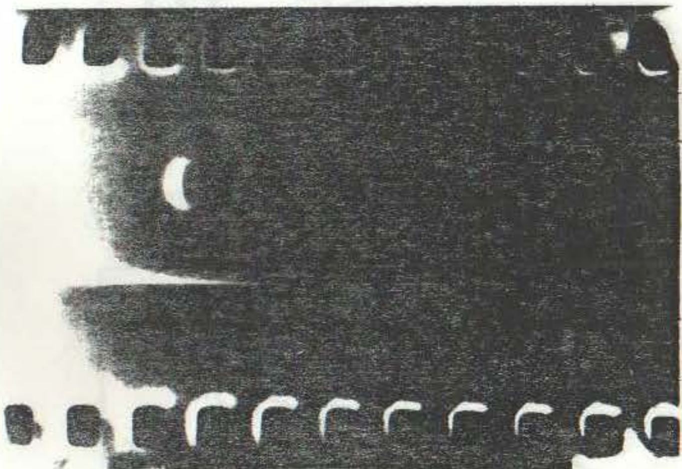
Peu après les prises de vues photographiques la dernière "boule" au sol disparaît définitivement dans les taillis en s'éloignant face aux témoins.

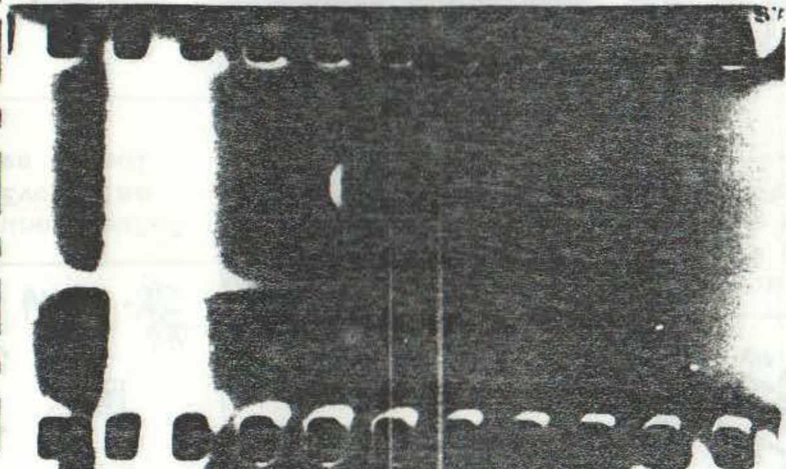
FILM INFRA ROUGE

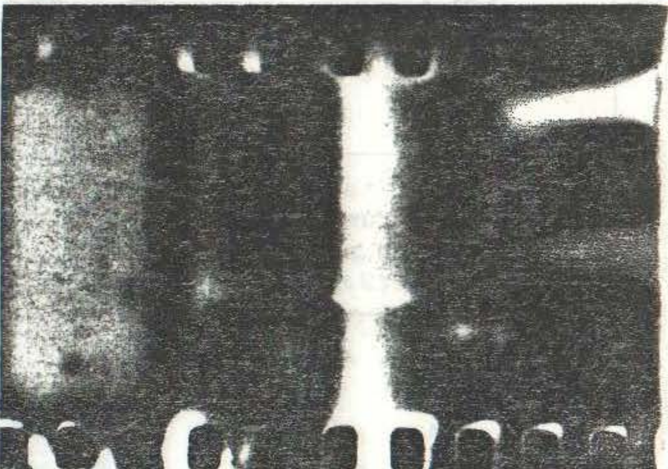


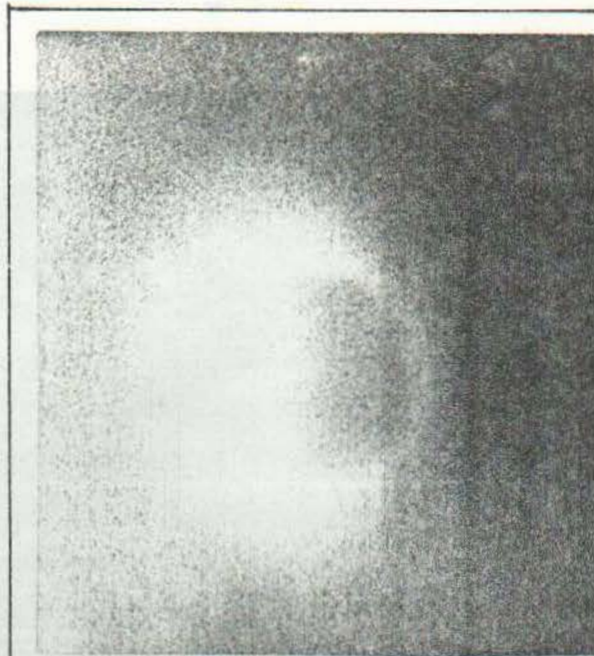
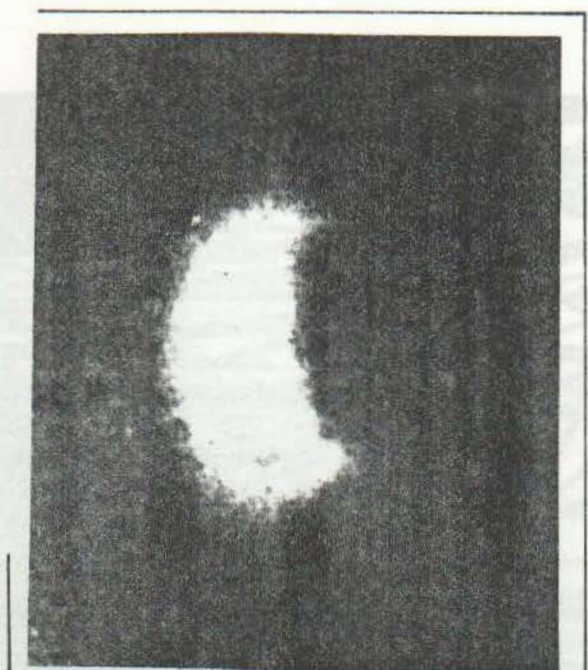




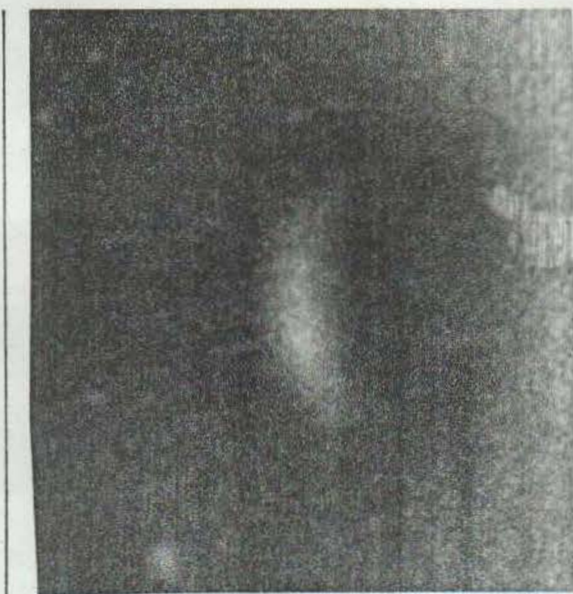
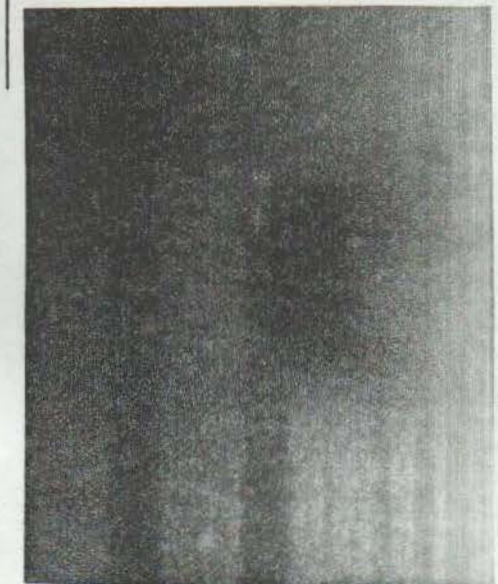


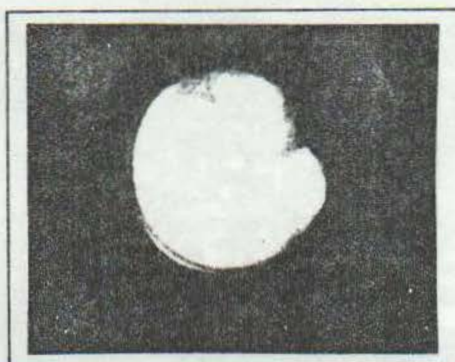




Série de photographies Infrarouges prises le Lundi 3 Février 1975 vers 21h par Mr. Régis Sauvanet.



Notons une certaine comparaison avec la "Boule" prise en photo lors de l'atterrissage d'Uzès le 19 Novembre 1974. (L.D.L.N. Décembre 1975 N° 150)



Lundi 3 Février 1975, bois de Ham. 21h40'HL, 2 témoins face à un "tube de lumière".

Arrivés à mi-chemin, nous perdons contact avec nos amis à cause de parasites de plus en plus forts qui empêchent toute communication. Nous arrêtons le talkie et poursuivons notre progression vers l'endroit où nous supposons que se tient le "forme humanoïde". Notre marche, très prudente, nous prend une vingtaine de minutes.

Récit du groupe resté sur le chemin

Au bout de 10 à 15 minutes, la "forme humanoïde" commence à se dandiner en direction du bois. Nous décidons alors de longer le bois afin de nous en approcher le plus près possible. Mais tout en continuant à avancer, nous la voyons s'enfoncer dans le bois où elle s'éteint d'un seul coup, avant que nous ayons atteint sa position.

Le tube lumineux

Récit de René et Jany

Nous arrivons à proximité d'une petite clairière et nous apercevons, devant nous, au travers des arbres, une lueur allongée, verticale, qui semble se tenir dans cette clairière. Il est 2IH40'HL. Nous redoublons de précaution en nous approchant du phénomène.

Arrivés à quelques mètres de la clairière, nous distinguons nettement une sorte de tube lumineux, d'une couleur blanche et froide, qui n'éclaire pas les alentours. Il se tient en position verticale, à une dizaine de centimètres au-dessus du sol, et paraît animé d'un mouvement de rotation lente dans le sens contraire des aiguilles d'une montre; cela se voit car, par intermittence, nous apercevons une partie plus sombre. Ses dimensions sont sensiblement celles du tube noir observé la veille au-dessus de l'eau avec la sphère.

Jany prend alors une photo avec l'appareil CANON prêté par Régis. Nous continuons ensuite d'avancer sur le phénomène qui ne nous éblouit pas (la photo ne donnera rien). Nous atteignons la clairière. Le phénomène a accéléré sa vitesse de rotation. Nous l'approchons jusqu'à 2 m de distance et avons la sensation et même l'envie de pouvoir le toucher.

A ce moment-là, il se met à "fuir" rapidement de nous, en direction du lac, se jouant des obstacles, arbres ou fourrés, sur une trajectoire rectiligne et à altitude constante au-dessus du sol. En 2 secondes, il n'est bientôt plus qu'un point qui disparait au-dessus du lac. Au total, nous l'avons observé bien 5 minutes, dans le silence le plus complet.

Jany prend alors des photos infrarouges de l'endroit où s'était tenu le phénomène. Nous terminons ainsi la pellicule. Puis nous restons sur place et lançons un appel lumineux en direction du groupe qui arrive et qui nous rejoint quelques minutes plus tard.

Il est environ 22HOO'HL. Nous revenons aux voitures, ce qui nous prend 3/4 d'heure de marche. Travaillant tous le lendemain, nous reprenons ensuite la route de Saint-Dizier.

Photo d'un objet dans le ciel

Nous passons les deux ponts qui enjambent le Lac du Der, suivant la R.N. 384 (d'où nous avions observé le ballet de boules le 25 Janvier). Nous nous dirigeons vers Eclaron.

Dans la première voiture, se trouvent Jany, René et Alain. Dans la seconde, Christian, Régis et moi.

Il est 23H30'HL lorsque, presque simultanément, nous observons, sur notre droite (azimut : 70º Est-Nord-Est), une boule rouge, immobile à basse altitude, qui pulse régulièrement. Elle ressemble à la boule rouge vue au début de la nuit. Au comparateur L.D.L.N. nous l'estimons à 2 à 3 mm.

Nous nous arrêtons et descendons des deux voitures. Puis nous nous engageons sur un petit chemin, sur la droite, qui mène à des bassins de pisciculture. A mi-chemin, nous nous arrêtons et redescendons à nouveau de nos véhicules.

Nous nous passons continuellement les jumelles pour observer la boule toujours stationnaire dans le ciel, à 10 ou 12º de hauteur angulaire. Nous montons un appareil-photo CANON Ftb sur pied, avec un télé-objectif de 300 mm.

Au bout de 2 minutes environ, la boule se met à amorcer une lente descente oblique, de gauche à droite, toujours en pulsant, et en marquant de fréquants arrêts.

René prend alors une photo avec une pellicule HP4 noir et blanc de 400 ASA - Ouverture 5,6 - Pose 18 secondes.

La boule poursuit sa lente descente oblique, avec des éclats, des pulsations et des arrêts, pour finir par disparaître, cachée par la cime des arbres situés en avant-plan. L'observation a duré 20 minutes, sans aucun bruit. La boule ne semblait pas très éloignée de nous.

Quelques minutes après, nous remballons notre matériel, réintégrons nos voitures et regagnons Saint-Dizier et Ancerville.

A noter

En regardant vers l'Est (dans la direction où était le phénomène), un observateur, sous les latitudes moyennes, voit les étoiles émerger obliquement derrière l'horizon en ascension oblique, suivant un angle voisin de 45º. Il est clairement net, sur la photo, que l'objet descend obliquement.

Photographies

Au développement, 4 photos sur les 5 prises, de la boule sur le chemin, se révélèrent impressionnées. Mais la pellicule était de plus en plus sombre jusqu'à devenir complètement noire pour les 14 photos suivantes. Le tube lumineux, dans la clairière, ne fut pas impressionné. Nous verrons plus loin les hypothèses que nous pouvons émettre à ce sujet.

Effets annexes

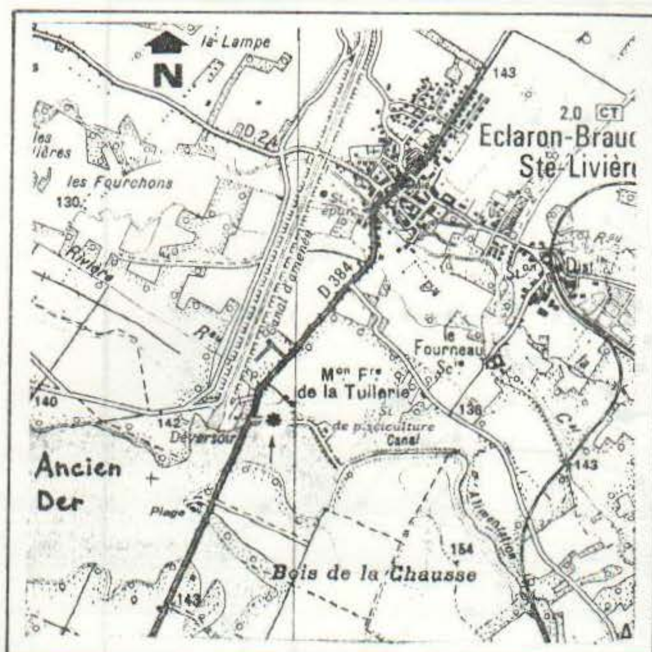
Outre les effets constatés sur les talkies (si l'on peut envisager une corrélation avec les diverses observations), il n'y eut aucun effet secondaire sur les témoins, que ce soit pendant ou après les rencontres avec les boules, la "forme humanoïde" ou le tube lumineux. Nous portions tous des montres qui ne subirent aucun mauvais fonctionnement.

Par ailleurs, nous n'avons relevé aucune trace sur le sol ou la végétation et nous n'avons jamais remarqué d'odeur particulière.

Comparaisons

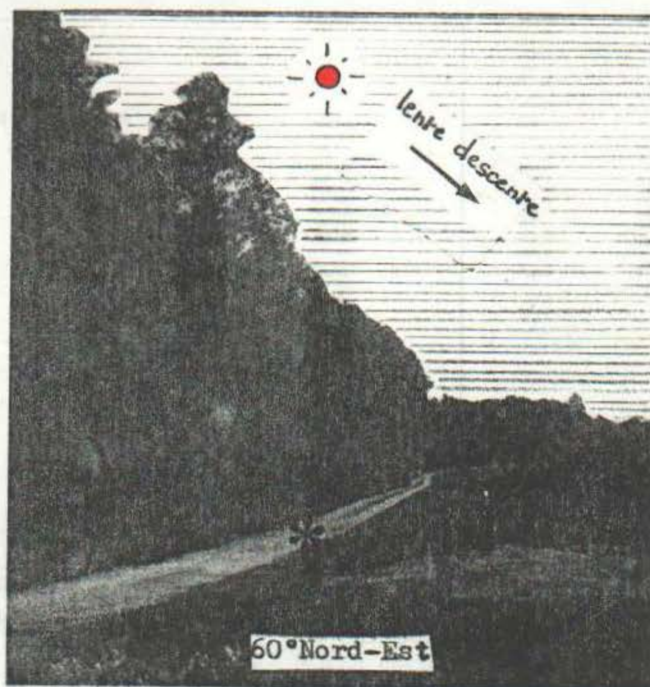
La boule photographiée sur le chemin rappelle celle d'Uzès, mentionnée au début de ce rapport. Quant à la "forme humanoïde", elle ressemble un peu à celle observée par une institutrice à St-Jean-du Gard, le 9 Août 1972 à 2H00' du matin.

Lundi 3 Février 1975 vers 23h30' HL.



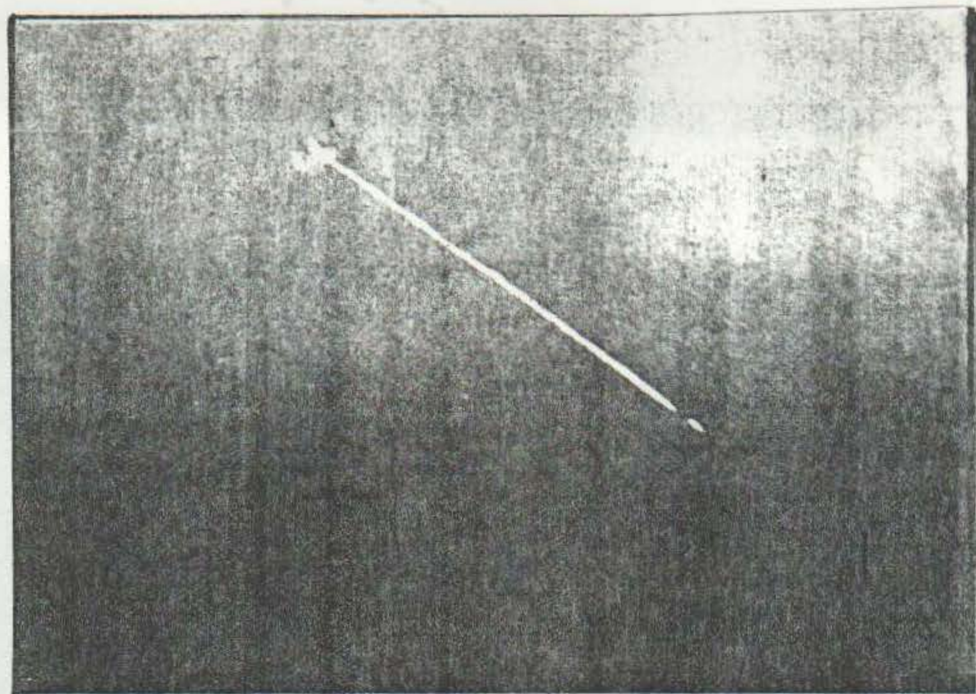
Extrait de la Carte d'Etat-Major au 1/50.000 ème

* = Position des 6 témoins



Reconstitution de l'observation sur photo des lieux

* = Position des 6 témoins



→ Photographie d'une "boule" rouge pulsante amorçant une lente descente, dans la nuit du lundi 3 Février 1975 vers 23h30' HL, devant 6 témoins.

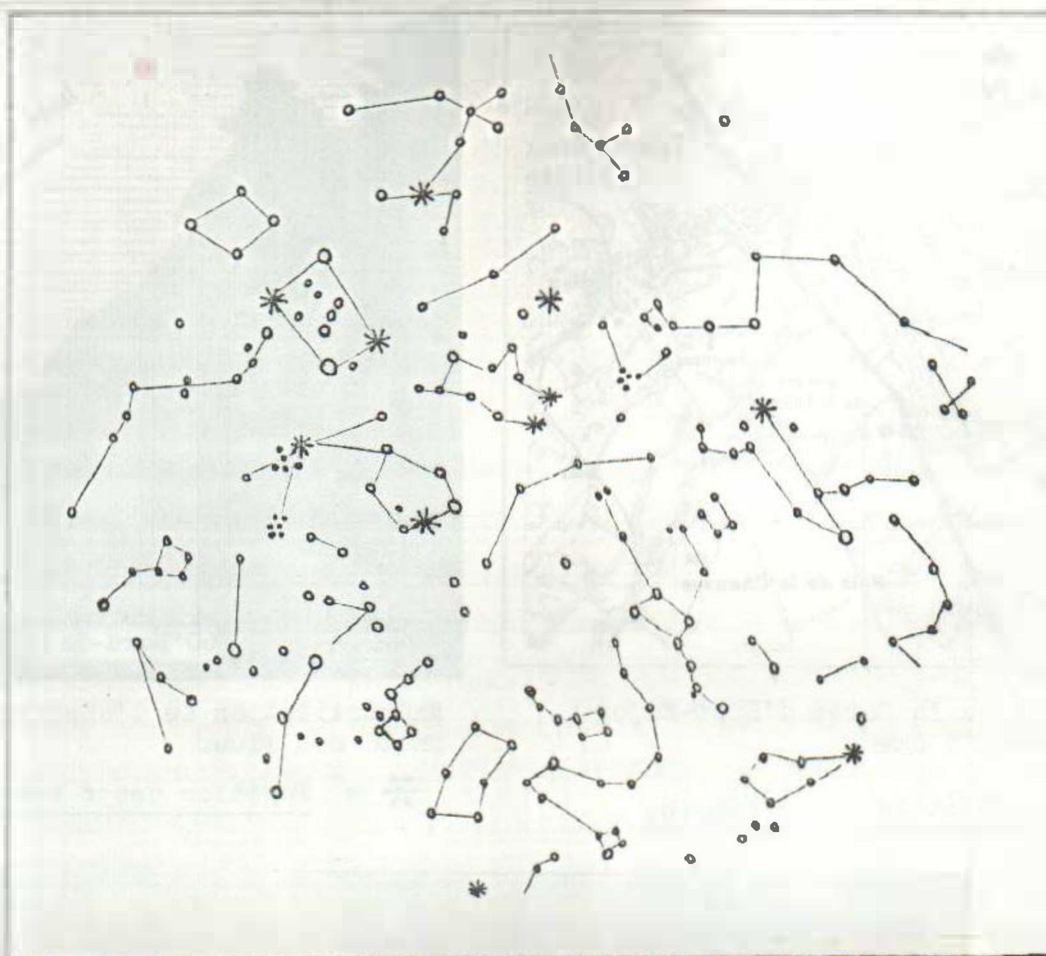
Cliché noir et blanc pris par M. Thomé René avec un appareil reflex 24X36 CANON FTb équipé d'un téléobjectif de 300 mm sur pied tripode.

Film ILFORD HP 4, 400 ASA noir et blanc. Pose "B" de 20 secondes sur le phénomène en descente. Ouverture du diaphragme à f: 5,6. Distance sur infini.

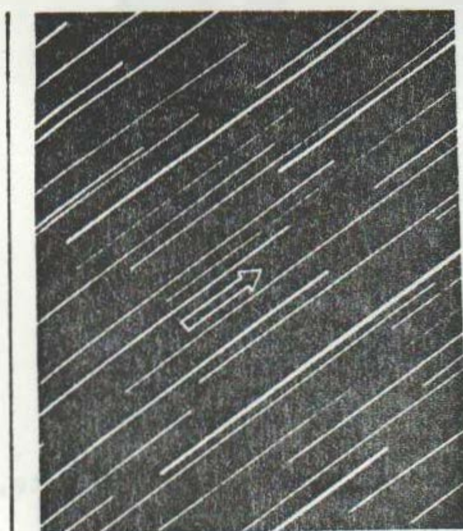
Position du phénomène : 60°Nord-Est.

Hauteur angulaire : 12° sur l'horizon

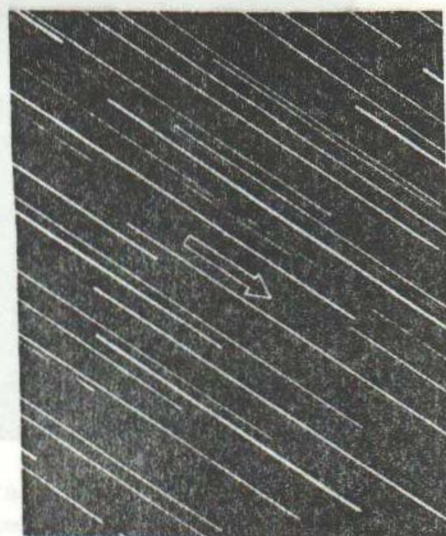
La Lune se levait à 1h56' Heure Locale, Nouvelle Lune le 11 Février à 5h17 TU, Dernier Quartier le 3 Février à 6h23 TU.



Aspect du ciel dans la nuit du 3 Février 1975.



En regardant vers l'Est, sous les latitudes moyennes, un observateur voit les étoiles émerger obliquement derrière l'horizon suivant un angle de 45°.



En regardant vers l'Ouest, sous les latitudes moyennes, un observateur voit les étoiles disparaître obliquement derrière l'horizon suivant un angle voisin de 45°.

/ MARDI 4 FEVRIER 1975 /

Nous somme trois : Jany, René et moi. Nous avons décidé de revenir plus tôt sur les lieux et nous arrivons sur le chemin à 18H00'HL. Nous nous séparons tout de suite, Jany restant à proximité du chemin en s'enfonçant légèrement dans le bois.

René et moi allons nous poster sur la digue, de l'autre côté, face à la position de Jany. La nuit commence à descendre.

La boule dans le bois et les "bruits de pas"

Jany, à l'affût, armé d'un Reflex 24x36 ASAHI PENTAX, voit soudain arriver, presque face à lui, surgissant des broussailles, une boule de lumière blanche, opaline, semblable aux précédentes, qui semble se faufiler silencieusement entre les arbres et les obstacles du bois. Après quelques secondes d'évolutions, elle s'arrête net à 4 ou 5 m de lui. Elle lui semble parfaitement matérielle. Elle reste immobile, toujours silencieuse, comme si elle l'avait "flairé". Après quelques secondes, Jany retrouve ses réactions d'ornithologue, arme son appareil, et effectue la mise au point de son téléobjectif 135 mm. Il prend une photo en pose de 2 à 3 secondes (le résultat sera négatif). Il a à peine eu le temps de prendre sa photo qu'il entend tout à coup, derrière lui, des "bruits de pas" pesants, très lourds, qui le font sursauter et se retourner. Il ne voit absolument rien mais se sent pris de sueurs froides. Il se retourne alors instantanément vers la boule mais elle n'est plus là.

Il regarde autour de lui pendant plusieurs minutes, mais il ne voit ni n'entend plus rien. Il veut alors nous appeler par talkie, mais il y a de tels grésillements qu'il ne peut établir la communication. Il ne verra ensuite plus rien jusqu'à ce que nous nous retrouvions.

Il nous dira plus tard que les "bruits de pas" entendus derrière lui n'avaient rien d'humain. En tant qu'ornithologue amateur ayant parcouru les bois depuis de très nombreuses années, il est habitué à entendre les bruits nocturnes, et celui-là ne coreespondait pas non plus à celui de quelque animal que ce soit. Il émettra aussi l'hypothèse, bien sûr purement gratuite, que le bruit entendu pouvait être une sorte de "projection sonique" destinée à le détourner de son objectif, la boule.

Nouvelles évolutions de boules au sol et en altitude

L'observation de Jany a eu lieu à 18H45'HL. Quant à nous nous n'avons alors rien vu. Mais à 19H35'HL, en nous retournant et en regardant fortuitement en direction de l'Eglise de Champaubert (Azimut : 260º Ouest-Sud-Ouest), nous voyons une boule blanche opaline, de taille 3 au comparateur L.D.L.N., qui évolue entre le choeur de l'église et un bosquet de cyprès attenant à l'ancien cimetière de cette église.

Nous la suivons aux jumelles. Elle effectue des va-et-vients entre l'église et les cyprès, avec des arrêts irréguliers qui durent à chaque fois 5 à 8 secondes. Son allure est celle d'un homme au pas et elle reste toujours sur une trajectoire rectiligne, à environ 2 m au-dessus du sol.

Au bout de 5 à 8 minutes de ce manège, nous envisageons d'aller sur place. Mais il nous faut pou cela longer le bord du lac et cela nous prendrait 3/4 d'heure de marche. D'autre part, nous devrions laisser Jany seul, trop éloigné de nous, à son point d'observation. Nous y renonçons donc.

Alors que nous hésitons encore, une deuxième boule, tout à fait identique, s'allume brusquement à la gauche de la rangée de cyprès. Elle reste en position statique. Après quelques secondes, la première quitte sa position pour la rejoindre. Restant toujours côte à côte sur un même plan horizontal, elles s'élèvent ensuite obliquement vers la gauche, à vitesse lente, pendant 3 à 4 secondes. Elles s'arrêtent à une altitude équivalente à celle du clocher de l'église, c'est-à-dire environ 25 m. Elles stationnent pendant 1 ou 2 secondes et s'éteignent sur place, d'un seul coup.

Nous examinons le ciel et les environs avec les jumelles mais ne voyons plus rien. Nous nous trouvons à environ 1,250 km de l'Eglise de Champaubert. Toute l'observation a duré jusqu'à 19H50' approximativement.

Nous appelons Jany pour lui signaler ce que nous venons de voir et il nous reçoit parfaitement. Avant que nous ayons pu lui raconter quoi que ce soit, il s'exclame : "Regardez vite! Il y a une grosse boule derrière vous!". Nous nous retournons aussitôt : il n'y a rien. Jany nous dit qu'elle vient de s'éteindre. Il nous la décrit : elle était rouge (Pantone Warm Red U), bien nette, de la taille apparente de la pleine lune. Elle évoluait au-dessus de l'eau, à une trentaine de mètres d'altitude, à peu près à 10 m de la digue, derrière nous.

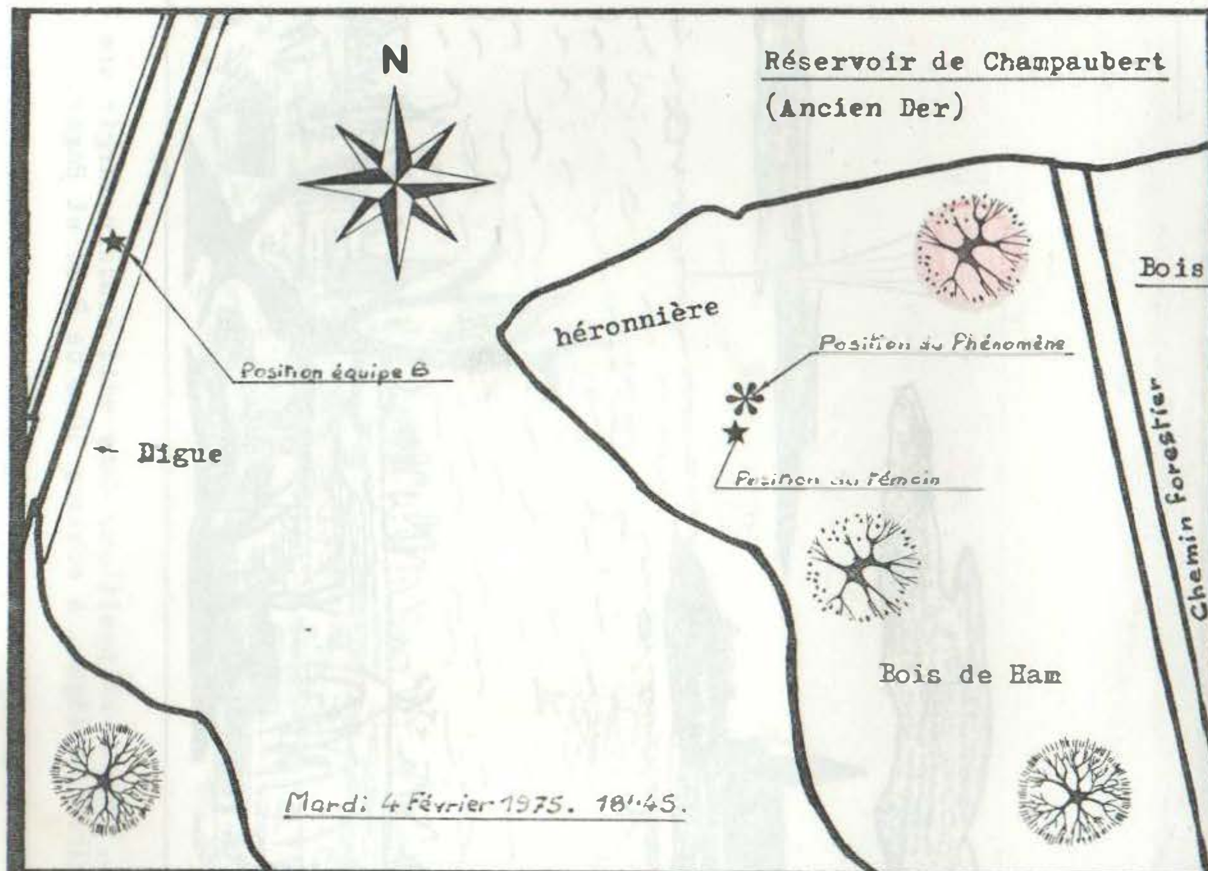
Nous lui décrivons à notre tour ce que nous avons vu à l'église. Quand il nous conte sa mésaventure, il nous avoue avoir eu peur.

Nous décidons de rester sur place jusqu'à Minuit. A 20H20'HL, René et moi apercevons une boule rouge (nº 9 au comparateur L.D.L.N.) venant du Nord-Nord-Ouest. Jany nous appelle pour nous la signaler, car il la voit également, avant qu'elle ne passe à notre verticale. Sa trajectoire est rectiligne et sa vitesse proche de celle d'un petit avion d'aéro-club. Elle est silencieuse. Après avoir dépassé la digue, elle semble ralentir quelques secondes puis reprendre sa vitesse initiale. Elle finit par disparaître, cachée par les arbres, en direction du Sud-Sud-Est. Aux jumelles, elles avait un aspect parfaitement circulaire et paraissait matérielle.

A 21H22', une seconde boule apparaît, venant de la même direction et se dirigeant également vers le Sud-Sud-Est. Elle est blanche, mais ses autres caractéristiques (diamètre apparent, vitesse) sont sensiblement les mêmes que celles de la première. Elle passe entre l'Eglise de Champaubert et notre position. Aux 3/4 de sa course, peu avant le lieu-dit "Les Bouchots", elle émet un spot blanc éblouissant, constant et régulier, pendant environ 6 à 8 secondes. Puis elle s'éteint et reprend son aspect initial pour disparaître à son tour, cachée par les arbres et s'amenuisant. Comme la première, Jany l'a remarquée et nous l'a signalée.

A 21H30', troisième passage : il s'agit d'une boule blanche avec une queue rouge et présentant par ailleurs les mêmes caractéristiques que les deux premières. Elle suit cependant un cap différent, du Sud-Sud-Est vers le Nord-Nord-Ouest. Elle passe derrière nous et, à mi-chemin de la longueur de la digue, n'apparaît plus que comme une boule blanche qui poursuit sa trajectoire pour s'éteindre brusquement en plein ciel, peu avant l'Ile du Réservoir de Champaubert. Encore une fois, Jany nous l'a signalée.

Nous ne voyons ensuite plus rien de la soirée et nous nous rejoignons vers Minuit pour ragagner la voiture et repartir chez nous.


N
Réservoir de Champaubert
(Ancien Der)
Bois
héronnière
Position équipe B
Position du Phénomène
Digue
Position du témoin
Chemin forestier
Bois de Ham
Mardi 4 Février 1975. 18'45.



Soirée d... ...di 4 Févr er 1975 vers 19h35' HL.



LEGENDE

1 : Va et vient de la première "boule" blanche
2 : Elle dépasse la rangée des trois cyprès lorsqu'apparaît une seconde "boule" identique
3 : Ascension du phénomène
4 : Arrêt de quelques secondes à environ 25 mètres d'altitude et extinction subite des deux "boules"

Entre 19h50' et 20h00' HL, depuis sa position, Jany voit soudain surgir une énorme "boule" rouge derrière la digue, à environ 10 m de René et Roger.

/ MERCREDI 5 FEVRIER 1975 /

Evolutions de boules dans le ciel

Ce soir-là, René, Jany, Régis et moi retournons à la pointe du Ham, où nous arrivons vers 19H00'HL. Dès que nous sommes sur le chemin forestier, nous remarquons, dans le ciel, 3 boules stationnaires, bien lumineuses, de couleur rouge (Pantone Warm Red U), de grosseur 5 au comparateur L.D.L.N. Elles semblent animées de pulsations lentes. Nous les situons à 300 m de nous et elles sont à une altitude assez basse.

Deux d'entre elles sont presque accolées, l'une située légèrement à droite et au-dessous de l'autre, à environ 20 ou 30 mètres d'altitude. La troisième, beaucoup plus basse, et d'aspect tout à fait identique, est peut-être à 15 m de haut.

La direction dans laquelle nous voyons ces boules est celle dans laquelle nous avons fait nos précédentes observations de la"forme humanoïde" (250º Ouest-Sud-Ouest). Nous avançons sur le chemin en continuant à les regarder.

Au bout de 12 à 15 secondes, la formation triangulaire se rompt : la boule du bas s'élève obliquement vers la droite pour rejoindre les deux autres. Dans le même temps, la 2ème boule s'est portée à côté de la première. Au bout de leur manoeuvre, les 3 boules se retrouvent côte à côte, à une trentaine de mètres d'altitude, sur un plan horizontal. Elles stationnent à nouveau pendant une dizaine de secondes, tout en continuant à pulser.

Puis la boule qui était montée et qui se trouve maintenant sur la droite redescend obliquement et s'arrête à hauteur des arbres, ses pulsations doublant et triplant d'intensité.

A mi-parcours de sa descente, les deux autres boules, toujours côte à côte et toujours en pulsant, se sont mises à s'éloigner vers la gauche, à la vitesse d'un homme au pas, et ont fini par disparaître en quelques secondes, cachées par les arbres.

Les pulsations de la troisième boule s'intensifient et, brusquement, elle s'élève en oblique vers la gauche, accélérant son allure, pour disparaître à son tour derrière les arbres comme si elle allait rejoindre les deux autres.

L'observation s'est déroulée entre 19H00'HL et 19H10'HL, dans le silence le plus total. Aux jumelles, ces boules avaient un aspect parfaitement sphérique et leurs pulsations étaient nettement visibles.

Nous allons alors nous poster en bordure de l'eau jusque vers 21H00'HL. Ne voyant plus rien, nous nous rendons tous les quatre à la digue, située entre l'Eglise de Champaubert et la pointe du Ham. Là, nous nous divisons en deux équipes : René et Régis restent sur la digue, tandis que Jany et moi nous rendons jusqu'à l'Eglise de Champaubert. Nous restons reliés par talkie-walkie. Nous marchons assez vite et le trajet nous prend environ 3/4 d'heure. Nous arrivons à l'église vers 22H15'HL et nous en faisons le tour sans rien observer.

Boules à faible altitude

Récit de Jany et Roger

Nous patrouillons aux abords de l'église, en lui tournant le dos. Nous recevons alors un message de René et Régis, sur le ralkie :"Regardez vite derrière vous, il y a deux boules qui viennent d'apparaître et qui vous suivent!".

Il est environ 22H20'HL. Nous nous retournons immédiatement mais ne voyons rien. Croyant à une farce, nous demandons à nos amis s'il s'agit d'un "gag". Mais ils nous confirment qu'il y avait bien 2 boules qui se sont éteintes comme elles étaient apparues, sur place, dès la fin de leu message.

Nous regardons autour de nous, toujours sans rien voir, mais prêts à toute éventualité. Nous restons sur place une vingtaine de minutes encore. René et Régis nous décrivent le phénomène.

Récit de René et Régis

Installés sur la digue, nous suivons par talkie la progression de Roger et Jany. Il y a un vent assez fort. Pour nous protéger de ce vent froid, nous nous sommes allongés su le sol, regardant en direction de l'église, avec un pied photo sur lequel est montée une petite lunette astronomique équipée d'un soufflet macro afin d'augmenter son grossissement.

Lorsque Roger et Jany sont arrivés près de l'église, ils nous signalent leur position par un coup de lampe.

Dans les instants qui suivent, nous voyons apparaître brusquement, sur place, à hauteur du toit de l'église, deux énormes sphères de couleur orangée (Pantons 164 U), espacées de quelques mètres. Leurs contours sont nets et elles n'éclairent pas le pa ysage environnant. Nous évaluons leur taille au № 15 du comparateur L.D.L.N.

Elles restent statiques pendant quelques secondes puis amorcent une progression lente vers la gauche, à la même altitude, en se suivant et en gardant toujours la même distance l'une par rapport à l'autre. Aux jumelles, leur aspect est le même et nous ne voyons aucun détail supplémentaire.

Dès qu'elles s'avancent, alors que nous les observons aux jumelles, nous appelons Jany et Roger. A peine nous signalent-ils qu'ils se retournent que les deux boules disparaissent instantanément, en pleine progression.

Nous avons essayé de les observer avec la lunette, mais le vent est tellement fort que nous n'avons pu le faire dans des conditions favorables.

Nous avons aussi essayé de prendre une photo mais ces mêmes conditions difficiles nous en ont empêchés.

Nous finissons par nous retrouver tous à la digue et nous discutons quelque temps des faits de la soirée. Puis nous regagnons la voiture afin de regagner nos domiciles.

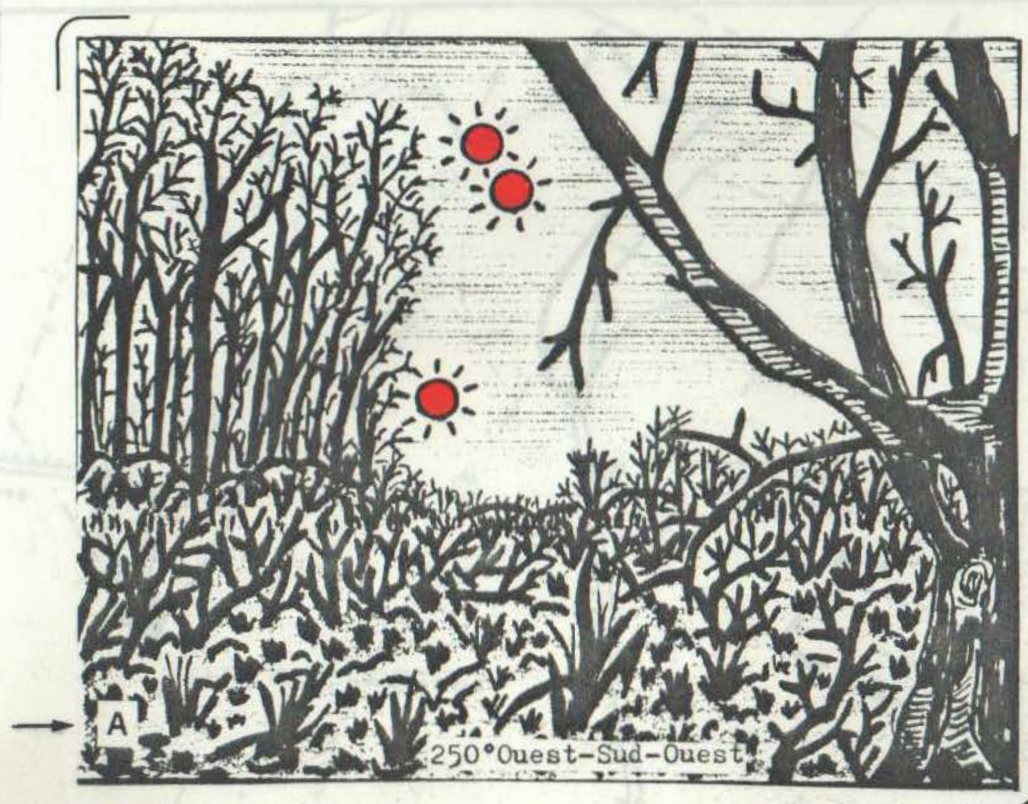
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

Cette observation fut la dernière de toute cette série d'évènements. Nous effectuâmes encore plusieurs sorties pendant les 5 ou 6 nuits suivantes, entre 19HOO'HL et OH30'HL, sans résultats. Nous décidâmes alors de changer nos heures de surveillance et nous sortîmes encore 4 ou 5 fois, de Minuit à 6HOO'HL du matin, ceci afin de tester le phénomène et de voir s'il avait lui-même, en raison de notre présence, modifié son comportement. Mais nous n'eûmes pas plus de résultats.

Nous espacâmes ensuite beuacoup plus nos sorties, mais le phénomène semblait avoir définitivement déserté le site du Der.

Nous nous livrâmes par la suite à des expériences sur le terrain avec des voitures. Mais les phénomènes observés ne ressemblaient en rien à des phares automobiles.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

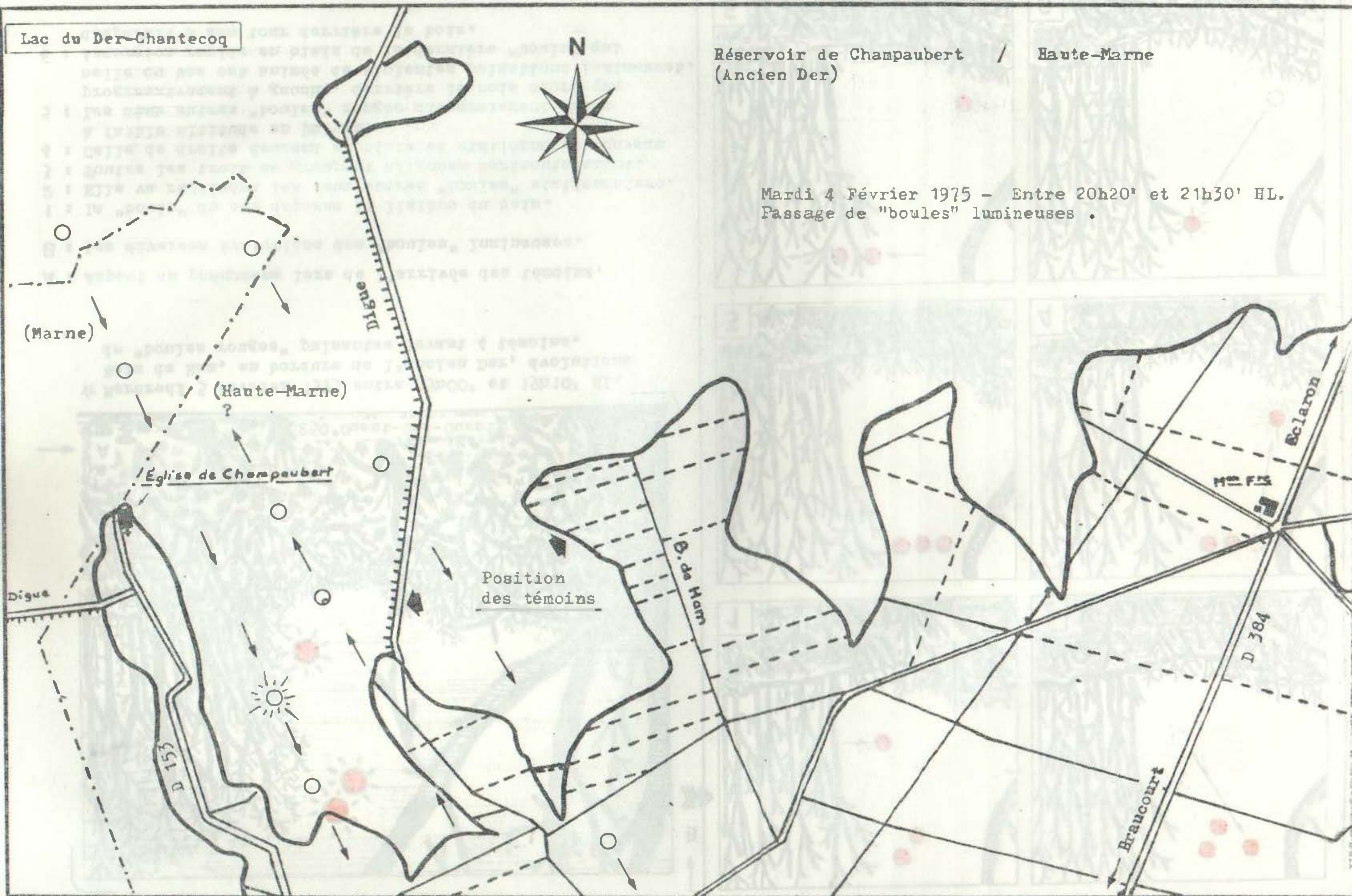


☆ Mercredi 5 Février 1975 entre 19h00' et 19h10' HL.
Bois de Ham, en bordure de l'ancien Der, évolutions de "boules rouges" pulsantes devant 4 témoins.

A : Aspect du phénomène lors de l'arrivée des témoins.

B : Les diverses évolutions des "boules" lumineuses.

1 : La "boule" du bas dépasse la lisière du bois.
2 : Elle va rejoindre les deux autres "boules" stationnaires.
3 : Toutes les trois se groupent alignées horizontalement.
4 : Celle de droite descend en biais et stationne de nouveau à faible altitude en pulsant.
5 : Les deux autres "boules" rouges disparaissent alors progressivement à gauche, derrière le bois alors que celle du bas est animée de violentes pulsations lumineuses.
6 : Ascension rapide en biais de la dernière "boule" qui disparaît à son tour derrière le bois.


Lac du Der-Chantecoq
N
Réservoir de Champaubert / Haute-Marne
(Ancien Der)
Mardi 4 Février 1975 - Entre 20h20' et 21h30' HL.
Passage de "boules" lumineuses .
(Marne)
(Haute-Marne)
?
Digue
Eglise de Champaubert
Position
des témoins
B. de Ham
Digue
D 153
Eclaron
Mon F.S.
D 384
Braucourt

AUTRES CAS AU DER ET DANS LES ENVIRONS

- F /99/ 52 54 09 00 (01) :
Près de BRAUCOURT, en Septembre ou Octobre 1954 - Alors qu'ils ferment les volets de leur habitation (Maison forestière du Carrefour de Beaulieu / Der), M. et Mme PIONNIER remarquent une boule lumineuse qui passe du blanc au rouge tout en baissant ou en tripalnt d'intensité. Après 15 minutes de stationnement, elle s'éteint brusquement en plein ciel étoilé.

- F /99/ 52 72 11 00 (01) :
Courant Novembre 1972 ou Janvier 1973 - M. et Mme VIEILHOMME roulent sur la RN 384 en direction de FRAMPAS. Entre 23HOO'HL et Minuit, ils aperçoivent, sur leur droite, dans les prés, une masse rougeâtre, en forme de toupie, dont la base est masquée par les irrégularités du terrain. Ils ont constaté un silence anormal.

- F /99/ 52 74 04 05 (01) :
Au lac du Der, 3 témoins se trouvent soudain face à 2 boules sur un chemin forestier. Elles finissent par s'éteindre et ils voient ensuite un objet rectangulaire s'élever obliquement dans le ciel et disparaître.

- F /99/ 52 74 08 00 (01) :
Au cours de la première quinzaine d'Août, M. Yves MALEJAC observe, vers 21HOO'HL, 6 boules rouges qui se suivent en file indienne sur une trajectoire rectiligne. Leur diamètre apparent est de 2 à 3 fois celui de Jupiter. Cette observation a eu lieu près d'ECLARON, pendant un orage, amis les renseignements pris auprès de la météo excluent la possibilité de foudre en boule.

- F /99/ 52 75 07 23 (01) :
Près de MONTIER-EN-DER, le lieutenant G...., pilote à la B.A.113 de St-Dizier, observe, à 23HOO'HL, une boule fixe, animée de pulsations rouges, qui se met ensuite à avancer lentement puis à grande vitesse pour atteindre 3 fois la vitesse du son.

- F /99/ 52 75 08 21 (01) :
Entre LOUZE et MONTIER-EN-DER, vers 20H30'HL, alors qu'il pleut, M. et Mme FREIHUBER et leurs enfants, roulant sur la RN 400, remarquent les évolutions d'un disque rouge-orangé surmonté d'une coupole noire. Il descend verticalement par saccades puis effectue un angle de 90º pour amorcer une trajectoire horizontale et disparaît finalement, masqué par la cime des arbres.

- F /99/ 52 76 03 19 (01) :
A 21H45'HL, 4 témoins (dont 2 ufologues) observent un objet statique au-dessus de l'ancien cimetière de l'Eglise de Champaubert. Une diapositive couleur est prise (et réussie) avant que l'objet ne disparaisse.

- F /99/ 52 78 10 27 (01) :
Au lieu-dit "La Brêche", en bordure du Lac du Der - 3 témoins remarquent un objet stationnaire dans le ciel. Aux jumelles, il a une forme cigaroïde, sombre, avec des parties éclairées. Il finit par disparaître à l'horizon.

=-=

HISTOIRE ET LEGENDES DU DER

Extrait de : HAUTE-MARNE ANCIENNE ET MODERNE - DICTIONNAIRE - par Emile JOLIBOIS, pages 184 et 185 Editions F.E.R.N. à Avallon, 1967

DER (le), l'une des forêts les plus considérables du département, et la plus importante sous le rapport historique. Elle est située dans l'arrondissement de Wassy, entre la Blaise et la Voire, et se prolonge jusque dans le département de l'Aube. On croit qu'anciennement elle s'étendait jusqu'à Troyes. La belle et riche plaine qui est sur la rive gauche de la Voire en faisait partie et n'a été défrichée que depuis le VIIème siècle. Les terrains de cette contrée appartiennent généralement aux groupes crétacé inférieur et alluvien. Elle était encore couverte d'eau que, déjà depuis longtemps, les régions montagneuses du département étaient émergées. Pendant des siècles ce ne fut encore qu'un immense marais; mais à la longue, les alluvions s'amoncelèrent, les productions végétales couvrirent le sol, les eaux refoulées se creusèrent des lits et le marais se convertit en une immense forêt arosée par de nombreux ruisseaux. La dénomination DER est dérivée du mot celtique DERW ou DERFF, chêne. Elle était généralement employée pour désigner les grandes forêts où cet arbre domine. Il n'y a aucun vestige de constructions de la période celtique dans le DER; on n'y remarque aucune trace de voie romaine; mais d'après une tradition constante et que reproduisent plusieurs légendes du Moyen-Age, notamment celle que nous allons citer, cette forêt était un lieu consacré, où, sous les vieux chênes chargés de gui, les druides célébraient les cérémonies de leur culte. C'est là sans doute aussi, pendant l'asservissement des Gaules, que ceux des Perthois, des Lingons et des Tracasses, qui étaient restés fidèles à la patrie, se réunissaient pour maudire Rome. Le premier point du Der qui fut habité paraît être Puitzol. C'était, au temps des Mérovingiens, une "mansio" royale; le fisc faisait élever des troupeaux dans les environs, et l'on retrouve encore sur divers points du territoire, à Louze par exemple, dans des mares ou même dans des terres cultivées, des restes de bois de charpente grossièrement travaillés, et des claies avec lesquelles, sans doute, les gardiens de ces troupeaux se construisaient des abris. Une partie du domaine royal paraît avoir été aliéné par le prince, au profit de quelques-uns des ses officiers, qui y construisirent des fermes : nous connaissons celle de Manswiller.- Tel était le DER, quand l'Abbé de Hautvillers, Berchaire, forma le projet d'y établir des religieux : c'était encore un lieu redoutable, dont on n'approchait qu'en tremblant, à cause des souvenirs qui s'y rattachaient et parceque, d'ailleurs, il était la retraite des malfaiteurs qui y étaient sûrs de l'impunité. Berchaire prit donc son bâton de voyage et pénétra dans la forêt. Vallide, femme du fameux Vaimer, possesseur de Manswiller, lui ayant donné cette ferme, il y construisit un monastère, le premier de nos contrées. On dit que chemin faisant, le saint abbé rencontra une troupe de soldats qui traînaient en captivité huit jeunes garçons et huit jeunes filles, qu'il racheta ces malheureux prisonniers et qu'il établit les jeunes filles à Manswiller. Plus loin, des pâtres lui demandent l'aumône; il leur donne une pièce d'or, puis remarquant leur étonnement et qu'ils seraient heureux de se montrer reconnaissants : "Ne connaîtriez-vous pas, leur dit-il, dans cette partie

de la forêt, un lieu propre à la fondation d'un monastère?"- "Serviteur de Dieu, répondit un des pâtres, il est tout près d'ici un lieu que nous n'abordons qu'en tremblant; un puissant démon l'habite, sans doute... Ce monstre tue les hommes et se nourrit de leur chair... Nos troupeaux sont-ils égarés, c'est là que nous les trouvons; des apparitions affreuses y ont lieu toutes les nuits et des flammes éclatantes l'éclairent sans cesse : c'est là, près d'un chêne, sur le bord du marais". - Et les pâtres, précédant l'abbé, le conduisirent au lieu indiqué. Berchaire y construisit des cellules où il plaça les huit captifs. C'est l'origine de l'Abbaye de Montierender. Sans doute il choisit ce lieu pour dissiper, par l'influence de la religion, les terreurs qui éloignaient du Der les populations. La petite colonie commança le défrichement; le roi lui donna Puitzol et des terrains considérables; de nouveaux colons arrivèrent bientôt et l'on construisit, sur divers points du territoire, de nouvelles cellules, des maisons de ferme ("cellulae","mesnillae") qui ont donné naissance à la plupart des riches villages dont la vallée de la Voire est aujourd'hui couverte. Mais déjà, à l'époque où se formèrent ces villages, la règle établie par Berchaire était oubliée; les religieux se contentaient de diriger l'exploitation et ils avaient eux-mêmes des serfs auxquels ils laissaient le travail des mains.

=-=

LES PHOTOS INFRAROUGES

On nous a déjà demandé pourquoi il y avait eu si peu de photos prises pendant des observations si nombreuses et durables. Nous avons nous-mêmes tenté d'expliquer ce fait par diverses raisons :

- nous étions très attentifs à ne pas manquer ce qui se passait
- en ce qui concerne René, il avait son appareil-photo depuis peu et n'était donc pas encore habitué à son maniement
- nous étions nous-mêmes plus ou moins sceptiques devant ce que nous voyions car il faut bien avouer que nous avions alors une conception plus "classique" du phénomène O.V.N.I., style "soucoupe"... Mais nous n'avons jamais vu de telle "soucoupe" (A noter aussi que Jany ne prit pas de film...)
- dans le feu de l'action, nous pensions plus à nous approcher de ce que nous observions et à "expérimenter" qu'à photographier
- certains pensaient que les phénomènes n'impressionneraient pas la pellicule, ce qui fut effectivement le cas pour la boule vue dans le bois par Jany ou pour le tube lumineux dans la clairière
- enfin, nous n'étions pas préparés à une telle série d'observations et peut-être notre incrédulité première ou notre surprise ont-elles joué...

La pellicule infrarouge fut envoyée par Jany à Michel MONNERIE, alors responsable de RESUFO à L.D.L.N., en recommandé. Ce fut donc lui qui la développa. Au téléphone, il nous déclara : "On voit une sorte de sphère blanche avec des parties noires mais je ne m'explique pas le restant du film, devenu complètement noir; à mon avis, cela est certainement dû, à mon avis, à un quelconque rayonnement de la part de cette boule sur le film infrarouge sensible". Il nous retourna ensuite le négatif.

Après avoir, plus récemment, consulté un photographe professionnel ainsi qu'un amateur, nous en arrivons, comme eux, à trois hypothèses pour tenter d'expliquer l'aspect de ce film infrarouge noir et blanc d'une sensibilité de 80 ASA.

1ère hypothèse

La partie noire du film pourrait être due au dégagement calorifique émis par un appareil électrique à rayonnement, du genre résistance chauffante (chauffe-bain, radiateur électrique, sécheuse, glaceuse en fonctionnement, etc...)

2ème hypothèse

Le film spécial aurait été manipulé à côté ou sous une lampe inactinique de laboratoire photo, non conforme pour effectuer ce genre de travail particulier.

Dans ce cas, ainsi que dans le précédent, il s'agirait donc probablement d'une erreur causée par un manque de précaution élémentaire inhérente à ce genre de développement.

Il en résulte que la boule blanche photographiée apparaît sur les premiers clichés, le film devenant ensuite progressivement noir. Le fait peut s'expliquer comme suit : le début du film infrarouge noir et blanc, enroulé tout de suite autour de la spire de la cuve de développement, n'a pas subi d'effet calorifique ou de rayonnement néfaste; mais le reste du film, pendant dans le vide au fur et à mesure de l'enroulement, a, lui, été détérioré, soit par une source de chaleur, soit par une lampe inactinique inadéquate, voire par les deux à la fois (inactinique : se dit de la lumière qui n'a pas d'action chimique - définition Larousse).

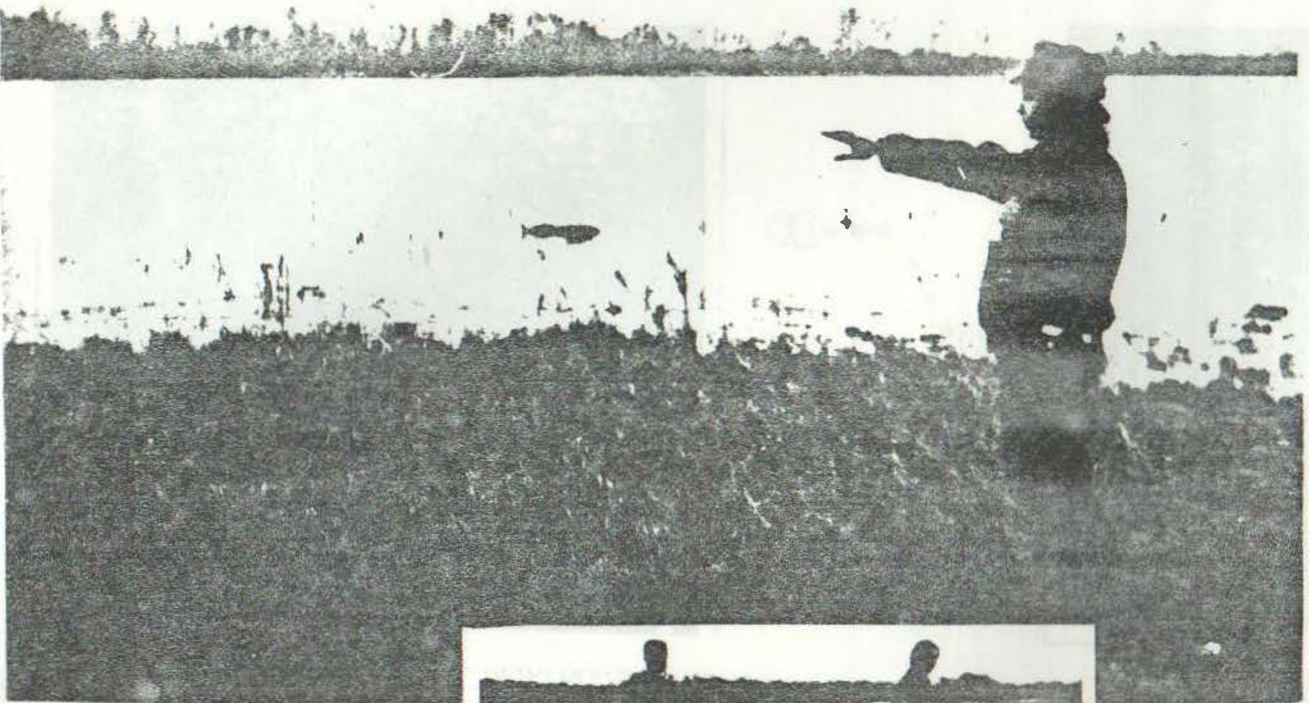
3ème hypothèse

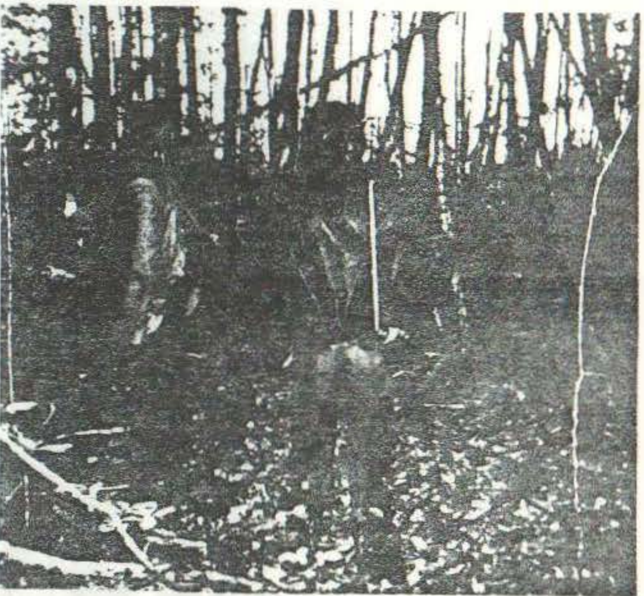
Celle-ci ferait intervenir, en dernier lieu, des rayons X qui, en provenance du phénomène photographié (boule ou tube lumineux), auraient traversé l'appareil photographique et ainsi frappé le film infrarouge, d'où cette détérioration. Souvenons-nous que les deux témoins, Jany et René, se trouvaient seulement à quelques mètres du tube lumineux (2 exactement au plus près), et, par conséquent, le Reflex 24x36 avec lequel Jany prit plusieurs clichés.

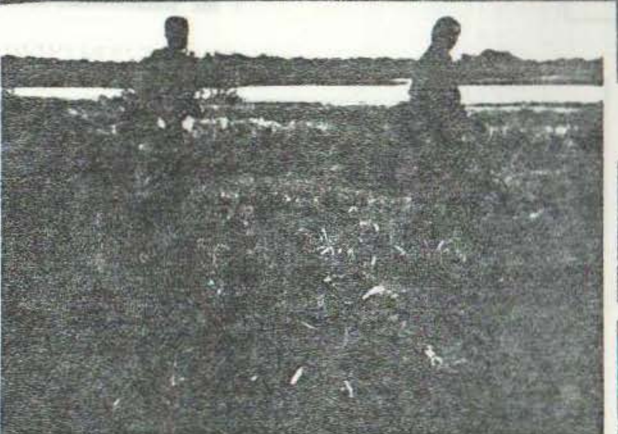
On notera une petite similitude d'aspect entre ces vues et celle prise à UZES, dans le Gard, par un jeune étudiant (Ref. : Enquête VERONICA - L.D.L.N. nº 145 de Mai 1975 - L.D.L.N. nº 150 de Décembre 1975 et : "Le nouveau défi des O.V.N.I." de Jean-Claude BOURRET - Editions France-Empire, 1976)

Pour terminer, signalons que Michel MONNERIE, à qui nous rendîmes visite à Paris courant Mars 1975, se montra finalement très sceptique sur tous ces évènements.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=







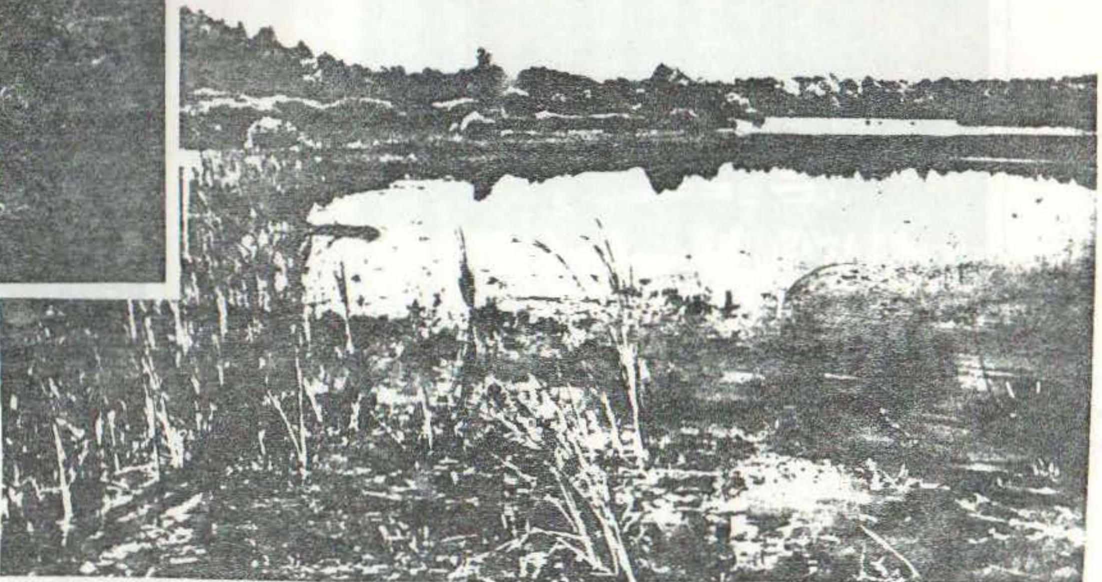


LAC du DER. Chantecoq

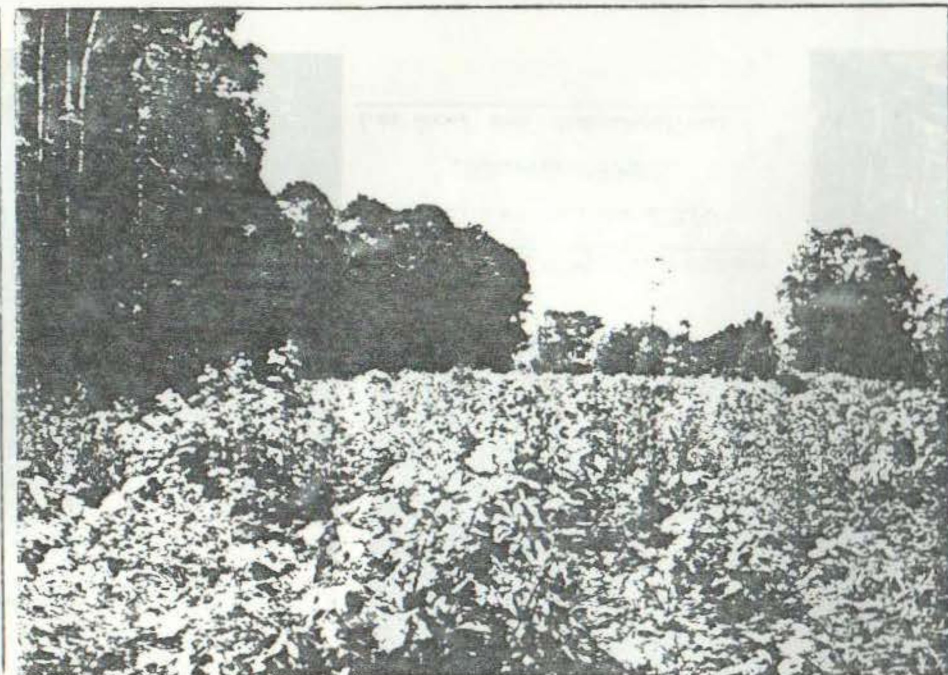
Partie de l'ancien DER

. Février 1975.

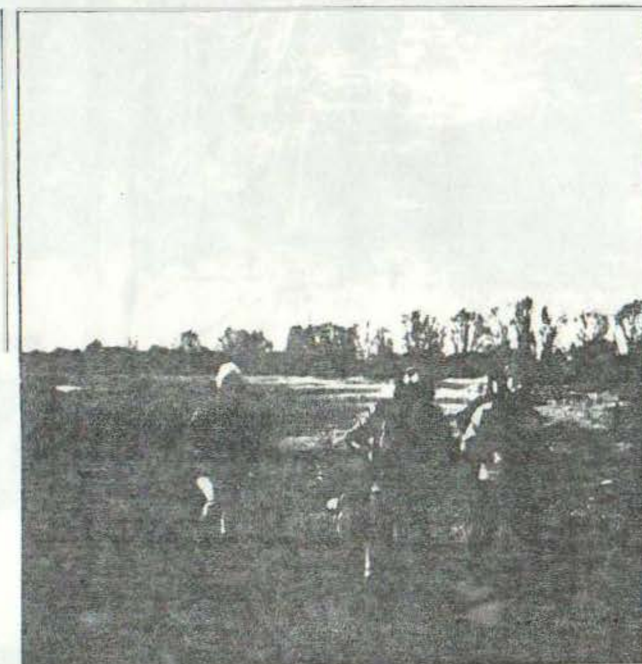
Les lieux des Observations.



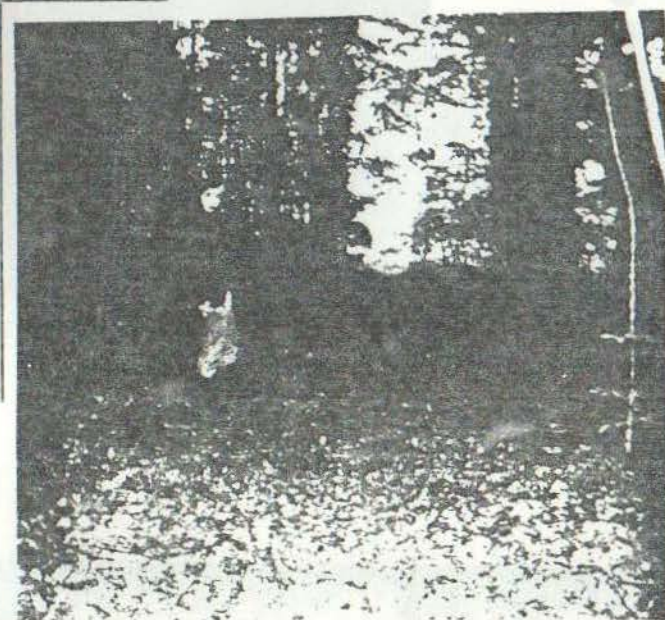




Le lieu des principales manifestations.



Equipe
sur le
terrain



Sur ce chemin
évoluait la boule
lumineuse du
samedi 1er Février
1975 vers 22h45' HL
devant 3 témoins





2 témoins d'une
autre équipe





HYPOTHESES

Nous venons simplement de rapporter des faits qui se sont déroulés dans un secteur précis, à une époque précise, et dont nous avons été les témoins, d'abord inattendus et passifs.

A ces faits, il n'y a à rajouter aucune histoire "d'extraterrestres" ou de "contactés. Nous n'avons nullement l'intention d'écrire un livre! Nous avons constaté que nous ne pouvions expliquer rationnellement nos observations, mais nous restons extrêmement prudents quant à leur nature réelle.

Nous ne pouvons qu'apporter d'autres constatations ou tenter d'expliquer nos impressions d'alors, toujours valables aujourd'hui, ressenties en tant qu'humains conditionnés par leurs connaissances et leurs expériences humaines. Il doit être bien clair que ces impressions ne peuvent déboucher que sur des hypothèses et non sur des affirmations ou des certitudes.

L'impression dominante qui nous reste aujourd'hui de ces évènements et que nous avons déjà exprimée, c'est celle d'avoir eu à faire à un phénomène au comportement sinon "intelligent" (mais qu'est-ce-que l'intelligence...) du moins "dirigé", particulièrement pour les phénomènes rapprochés.

On peut supposer que tous ces phénomènes ne constituaient en fait que les diverses manifestations d'un tout qui suivait un plan précis : au départ, il y eut des évolutions en altitude. Puis le phénomène se rapprocha du sol comme pour y mener une activité particulière. Enfin, il s'éloigna à nouveau puis déserta le lac comme s'il avait définitivement achevé là son "travail", puisque nous ne vîmes ensuite plus rien malgré la poursuite de nos veilles.

Quant à nous nous nous sommes retrouvés par hasard au milieu de ces manifestations et peut-être avons-nous "dérangé" le phénomène en éveillant malgre tout son "intérêt".

Nous avons, de notre côté, voulu le tester, mais nous nous sommes retrouvés avec l'impression d'être nous-mêmes au centre d'un "jeu" : qui, finalement, testait l'autre?

Comment expliquer, autrement que par un caractère "intelligent" ou "dirigé", selon les normes humaines, le fait que les boules, dans le bois, paraissaient nous attendre et évoluaient en fonction de nos propres mouvements?

Autre hypothèse aussi hardie : étaient-elles là, comme la "forme humanoïde", pour captiver notre attention, nous retenir sur place et nous détourner d'autre chose...

Toutes les hypothèses sont envisageables, mais nous ne pouvons adhérer pleinement à aucune. Ces évènements nous rappellent invariablement ceux vécus par une famille aux abords d'une ferme de l'Aveyron en 1966 et 1967 (Réf. : "Mystérieuses Soucoupes Volantes" par F. LAGARDE et le Groupement LUMIERES DANS LA NUIT - Editions Albatros, 1973 et : "O.V.N.I., dimension autre" par Jacques LOB et Robert GIGI - Editions Dargaud, 1975)

Nous ne pensons pas, enfin, qu'il pouvait s'agir de personnes s'amusant à nous mystifier avec des lampes; l'aspect des phénomènes n'y ressemblait pas, surtout lors de nos observations les plus rapprochées ou pour les évolutions de boules en altitude.

Que ce soit en tant que témoins ou ufologues, cette série d'observations nous reste, pour le moment, inexplicable.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

EN CONCLUSION, QUELQUES REFLEXIONS

Il a fallu presque 8 ans avant que les témoins de cette série de phénomènes lui consacrent un rapport destiné à être diffusé dans une revue à l'intention des chercheurs.

Le fait que René et moi fussions déjà, à l'époque, intéressés par le phénomène O.V.N.I. et membres-enquêteurs de L.D.L.N. fut longtemps un obstacle à ce que nous en parlions à d'autres qu'à nos amis les plus proches. Par ailleurs, nous ne pensions pas que nos propres observations pouvaient intéresser qui que ce soit d'autre que nous-mêmes.

Plusieurs fois, nous avons été en butte à l'incrédulité ou à l'ironie, et il nous arrivait alors de penser que nous avions rêvé ou que nous avions fait de multiples confusions.

Aujourd'hui, avec le recul et avec une petite différence de mentalité, en comparant entre nous le souvenir de ces évènements qui reste vivace malgré les années passées, nous sommes sûrs de ce que nous avons vu et nous savons que nous ne pouvons expliquer rationnellement ces observations.

L'hypothèse d'une hallucination collective est difficilement soutenable dans le cas d'objets proches dont les positions exactes ont été relevées. D'autre part, les hallucinations ne s'impriment pas sur des négatifs : or, des clichés ont été pris, qui montrent bien qu'il y a eu présence de phénomène réel. Il ne faut pas non plus oublier que certains phénomènes ont été observés en même temps par deux équipes séparées. Le fait que, en plusieurs occasions où le phénomène persistait, nous ayons voulu aller à sa rencontre et que nous en ayons parfois été assez proches pour pouvoir presque le toucher, montre aussi sa réalité physique à nos yeux d'observateurs.

En ce qui concerne les témoins qui nous accompagnaient, ils étaient pour la plupart sceptiques sur le phénomène O.V.N.I. Sobres et sérieux, ils ont su garder un esprit froid et rationnel face à ce phénomène.

Quoique déjà quelque peu "initiés" à l'ufologie, René et moi étions alors beaucoup moins "aguerris" qu'aujourd'hui. Cela explique peut-être notre manque relatif de réactions immédiates face aux différents phénomènes (pour prendre des photos par exemple) ainsi que le minimum de notes prises sur place. Nous avions cependant enregistré des précisions telles que les heures exactes d'observation, les aspects et positions des phénomènes, leurs évolutions... Ces notes furent suffisantes pour nous aider à retrouver le fil des évènements et nous pûmes également constater une cohérence certaine entre nos souvenirs (en particulier avec Jany et Annie SAUVANET, que nous avons le plus souvent revus après ces évènements - Jany pratique toujours l'affût ornithologique au Der et nous a dit n'avoir plus jamais rien vu de semblable depuis).

Nous sommes aussi allés rechercher sur place les éléments précis qui nous manquaient (azimuts exacts par exemple) et cela sans problème car "l'ancien" Der n'a pas été, comme le "nouveau", envahi par le tourisme, et est resté vierge. Seul son accès est rendu plus difficile par la végétation qui y a poussé depuis. Mais nous avons pu aisément retrouver les lieux de nos observations et les reconstituer tant elles sont restées gravées dans nos mémoires.

Je crois d'ailleurs intéressant de noter qu'à l'époque, bien que travaillant tous en semaine dans la journée, nous passions une grande partie de nos nuits dehors, poussés par une

curiosité et une excitation telles que nous ne ressentions pas la fatigue de ces sorties.

=-=

En rédigeant ce rapport, j'ai essayé de le faire comme un enquêteur face à un cas qui lui est "extérieur". Il est le plus rigoureux et objectif possible. Il n'aurait certainement jamais vu le jour si le problème des ufologues témoins n'avait pas été abordé lors d'une session du C.N.E.G.U.

Ce n'est bien sûr pas un "cas béton", nous en sommes parfaitements conscients, et il existe peut-être à ces observations une explication que nous n'avons pas encore trouvée. Nous sommes ouverts à toutes les suggestions qui peuvent nous être faites à ce sujet, mais il y en aura finalement autant que d'ufologues.

On nous a déjà opposé de telles explications : foudre en boule ou feux follets. Peut-être... mais il resterait alors à expliquer la durée des phénomènes que nous avons observés, leur comportement très divers ou, pour certains, leur aspect ("forme humanoïde", tube lumineux ou sombre...).

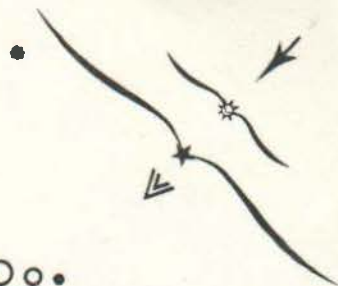
Ce n'est donc pas un "cas béton" (en existe-t-il d'ailleurs un seul, les cas les plus "classiques" étant eux-mêmes aujourd'hui remis en question). Mais nous pensons, pour notre part, que tous les cas, "bétons" ou non, doivent être portés à la connaissance de tous, libre ensuite à chacun de se faire son opinion et de nous accorder ou non sa confiance.

Il est difficile d'être à la fois dans la peau de l'enquêteur et dans celle du témoin : nous aurons toujours à faire face à la suspicion et au doute. Nous avons malgré tout rapporté ici, avec honnêteté, ce que nous avons vu et les impressions qui ont été et qui sont encore les nôtres. Il existe peut-être des lacunes, après huit années passées, et s'il y a eu erreur d'interprétation de notre part (c'est-à-dire si nous nous sommes fourvoyés avec des phénomènes naturels encore mal connus), nous en attendons la démonstration : nous ne sommes ni crédules ni obstinés.

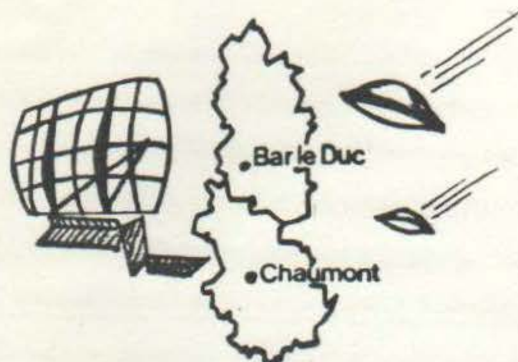
* * * * * * * * * *
* * * * * *











RESEAU DEPARTEMENTAL DE DETECTION O.V.N.I. 5255

Afin de réorganiser le réseau de détection sur les départements de la HAUTE-MARNE et de la MEUSE, nous invitons les personnes intéressées désirant participer à cette forme de recherche, à se faire connaître à l'une de nos deux adresses indiquées.

★ QUE FAIRE EN CAS D'OBSERVATION D'



?



Notez si possible un maximum de renseignements utiles : date, heure, lieu, conditions météo, état du ciel, présence d'étoiles, planètes ou de la Lune, les coordonnées du phénomène, ect... Si vous avez un appareil photo, prenez-en plusieurs clichés en prenant des éléments du paysage environnant. De nuit ne jamais utiliser de flash, ouvrir le diaphragme de l'objectif au maximum. NOUS CONTACTER RAPIDEMENT



GROUPE 5255
n°03.77.02.



★ APPEL A TEMOINS



Le GROUPE 5255 et la délégation régionale du Groupement "LUMIERES DANS LA NUIT" recherchent les personnes ayant été témoins de phénomène O.V.N.I. ou autres manifestations insolites sur les départements de la HAUTE-MARNE et de la MEUSE (Observations anciennes ou récentes). Discrétion et anonymat assurés

✻ AGISSEZ ! Soyez actifs : seule l'union de tous nos efforts nous permettra d'avancer dans l'étude du phénomène.

✻ Si vous changez d'adresse, S.V.P. : n'oubliez-pas de nous le signaler pour que la revue continue à vous être envoyée régulièrement.

✻ Faites des adhésions autour de vous, plus nous serons nombreux mieux vous serez informés de l'activité ufologique régionale.

➧ Mondialement connue pour son sérieux, une revue française traitant du phénomène O.V.N.I. et des problèmes connexes :

→ "LUMIERES DANS LA NUIT" (LDLN)

écrire à : M. Raymond VEILLITH
"Les Pins"
43400 Le Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire)

